

Les documents de

L'ECONOMISTE



Spécial Siam

Génération Green

Test grandeur nature





Des retombées estimées à plus d'un milliard de DH



Les organisateurs du 15e Siam promettent une édition d'exception. 18 ha d'espaces d'exposition, 1.500 exposants, 68 pays, 40 conférences, et près d'un million de visiteurs attendus... Le salon retrouvera sa fréquentation d'avant Covid-19 (Ph. YSA)

■ **1.500 exposants, 68 nations, et le Royaume-Uni pays à l'honneur**

■ **Près d'un million de visiteurs pour les six jours de campagne**

LA ville de Meknès s'est parée de ses plus beaux atours à l'occasion du Salon international de l'agriculture au Maroc (Siam), dont la 15e édition s'ouvre ce 2 mai 2023. Les boulevards, avenues, rues et places de la cité ismaïlienne ont été pavoisés aux couleurs nationales pour renouer avec cet événement après trois années d'absence. A 24 heures de l'ouverture de ce mélisme 2023, le commissaire du salon, Jaouad Chami, a convié les journalistes à visiter la vitrine agricole. Il promet «une édition d'exception» aux exposants et visiteurs. Très attendu, l'événement qui se poursuivra jusqu'au 7 mai, accueillera près d'un million de visiteurs en 6 jours. «Nous avons aménagé des espaces d'exposition et de conférences sur une superficie de 18 hectares. Notre objectif est de créer un véritable système d'émulation pour une agriculture en constante évolution», explique le commissaire du Siam.



■ **Pour une souveraineté alimentaire durable**

Sous la thématique «Génération green: Pour une souveraineté alimentaire durable», la manifestation phare de Meknès revient sous son meilleur jour pour servir l'agriculture marocaine et africaine, après la pandémie mondiale. Le Siam permettra à la ville qui l'abrite de comptabiliser des retombées historiques «évaluées à environ 1 milliard de DH». En effet, les hôtels et maisons d'hôtes de Meknès, Fès, Ifrane, Azrou et autres... font le plein durant cette édition. Il en est de même pour les restaurants, transports touristiques... et autres activités. «Des établissements touristiques

sont surbookés. D'autres proposent de vendre des séjours d'une semaine, pas moins», confie-t-on. Pour les professionnels du tourisme, le retour du Siam est une bonne nouvelle pour la région. Et l'association du salon international de l'agriculture s'implique fortement dans le cadre de cet événement, en fédérant le grand public, les agriculteurs, les personnalités politiques et les partenaires nationaux et internationaux, vers la valorisation des richesses de notre agriculture. Lors de la visite de repérage de ce 1er mai 2023, on a constaté, dans les différents pôles du salon, que tous les partenaires publics (ministère, conseils de région etc) sont présents.

Idem pour les sponsors officiels (OCP, CAM, MAMDA et IAM) ainsi que les sponsors Gold (ANCFCC, MedZ, Sorec, et BCP). Du côté des exposants, les organisateurs du salon évoquent un taux de fidélisation de plus de 85%. «Nous n'avons pas pu répondre à tous les demandeurs d'espace d'exposition», indique Chami. «Il faut réserver dès à présent pour l'édition 2024», ajoute-t-il.

■ **Innovation, B2B, co-développement... au menu**

Cette édition 2023 s'inscrit dans l'innovation par la création d'un pôle B2B, véritable plateforme facilitatrice de partenariats et d'échanges commerciaux. L'ambition étant d'accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales, et climatiques. Un intérêt particulier est accordé aux startups innovantes du Maroc, mais aussi d'Afrique et d'ailleurs. Pour ce dernier volet, le Maroc a toujours été impliqué activement dans le développement d'une Afrique prospère et entreprenante, avec une anticipation des problématiques majeures sur le continent, en donnant une dimension centrale à l'agriculture. Le co-développement

(Suite en page IV)





التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



250 000

PORTEURS DE PROJET
ET TPE ACCOMPAGNÉS GRATUITEMENT

أننا معاك

Pour Attijariwafa bank, Ana Maak, c'est bien plus qu'une promesse, c'est un engagement quotidien auprès de tous les porteurs de projet et TPE, clients et non-clients.

Pour vous, Attijariwafa bank a créé Dar Al Moukawil, un dispositif gratuit de soutien, d'accompagnement, de formation et d'information.

À ce jour, 250 000 porteurs de projet, commerçants, artisans, très petites entreprises en ont bénéficié gratuitement.

Vous aussi, profitez de notre accompagnement dans les centres Dar Al Moukawil ou sur daralmoukawil.com



Des retombées estimées à plus d'un milliard de DH

(Suite de la page II)

prôné par le royaume et le partage des expériences réussies, bonnes pratiques, et fertilisants avec les pays frères et amis, ne datent pas d'aujourd'hui. Et ce n'est pas fortuit si le Siam a réussi à s'imposer comme un rendez-vous incontournable avec ses 14 éditions. «Le salon de Meknès a créé un hub d'innovation et de potentialités au niveau national, africain et international». Il est aujourd'hui une plateforme majeure mondiale œuvrant pour une agriculture durable et responsable. Ce n'est pas fortuit si 1.500 exposants (de 68 pays) et près d'un million de visiteurs sont attendus durant les 6 jours de la vitrine agricole. Celle-ci sera aussi l'occasion de signer une cinquantaine de conventions, participer à plus de 400 mises en relation, ainsi que tenir une quarantaine de conférences thématiques. Une invitation pour tous les participants à organiser et repenser ensemble la manière dont la production agricole, la distribution et le commerce, l'usage de la terre et les ressources aquatiques, est gérée.

■ La multifonctionnalité de l'agriculture

Du 2 au 7 mai, l'accent sera mis sur la multifonctionnalité de l'agri-



culture en faisant référence au droit à l'alimentation comme valeur fondamentale et moteur d'engagement. Les notions du développement durable, le respect des cultures autochtones, des savoir-faire socio-écologiques, et des ressources agricoles seront traitées et débattues en profondeur, et avec une coordination stratégique et opérationnelle. Ce qui permettra de relever le défi d'accroître la valorisation de la production locale agricole. Renforcer l'inclusion sociale des agriculteurs exploitants



et travailleurs, faciliter l'accès à la protection sociale généralisée, à des infrastructures rurales améliorées, à de meilleures conditions de travail grâce aux outils technologiques, et intensifier les efforts en matière de renforcement des capacités des petites exploitations pour un partage de valeur juste et équitable, figurent parmi les objectifs assignés au Siam 2023. Notons enfin que l'expertise du Royaume-Uni, pays à l'honneur, sera vivement sollicitée à Meknès. Pour rappel, ce pays est le premier producteur européen d'ovins et caprins, 3e producteur de céréales, de lait et de bétail, et le 6e producteur agricole d'Europe (une production agricole de 27,3 milliards GBP en 2019). Il est aussi un des dix premiers investisseurs étrangers au Maroc, son 9e client et son 12e fournisseur. Représentées en force lors du salon de Meknès, les entreprises britanniques à la recherche de nouvelles perspectives de développement basées sur des partenariats gagnant-gagnant considèrent le Maroc comme hub continental pour le transfert de leurs technologies en Afrique. □

Youness SAAD ALAMI

Le pôle élevage

LES regards seront braqués cette année encore sur le pôle élevage. Pendant les éditions précédentes, celui-ci a toujours remporté le plus de suffrages. Accueillant des animaux représentatifs de l'élevage marocain et international, ainsi que toutes les activités vétérinaires et celles se rapportant à l'alimentation animale, cet espace enregistrera des records d'accès. Les gens y viennent pour assister aux concours d'élevage, l'animation phare du Siam. Ici, l'on peut découvrir des veaux de plus de 1.700 kg. Très dynamique, ce pôle accueille aussi des vaches laitières pou-

vant produire jusqu'à 10.000 litres de lait par an et des moutons de plus de 300 kg. A signaler enfin que plusieurs visiteurs viendront s'assurer de l'abon-



dance du bétail après la controverse suscitée par l'importation de bovins brésiliens au Maroc. Ils profiteront de leur

visite pour poser pour des photos souvenirs devant les bêtes géantes, et particulièrement celles des Domaines agricoles. □

CULTIVER L'AVENIR



Le Groupe OCP, partenaire historique de l'agriculture, poursuit son engagement en faveur d'un secteur agricole durable et responsable. OCP développe une approche de fertilisation raisonnée répondant aux besoins des agriculteurs et visant l'amélioration et la protection de la santé des sols afin de favoriser la résilience alimentaire tout en permettant de lutter contre le changement climatique.

SPONSOR OFFICIEL



SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC



OCP



Hausse des prix, souveraineté alimentaire, stress hydrique

Sadiki explique la «poly-crise»

■ Le secteur agricole, impacté par la crise Covid, fragilisé davantage par la sécheresse

■ Le ministre pointe les retards de déploiement du programme de l'eau

LA hausse des prix des produits alimentaires suscite beaucoup de débats depuis quelques mois. Certains produits agricoles ayant atteint des niveaux sans précédent. Si les intermédiaires et les spéculateurs ont une grande part de responsabilité dans cette situation, Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture, estime que le secteur agricole souffre d'une «poly-crise». Invité du Club de L'Economiste (qui sera publié dans une prochaine édition), le ministre a rappelé que le secteur est en souffrance depuis la crise Covid, qui a durement impacté les chaînes de production. Durant cette période, «ces répercussions n'étaient pas prévisibles», a-t-il affirmé. Si les filières agricoles avaient fait preuve de résilience au début, elles ont été rattrapées par les effets collatéraux de cette crise. Avec la hausse des prix de l'énergie, d'autres secteurs ont été touchés.



Pour Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture, «le pays doit disposer d'une politique alimentaire, visant à ce que les produits soient disponibles à un prix raisonnable» (Ph. Fadwa Alnasser)

Les prix des intrants ont connu des augmentations ayant atteint 70% pour certains. Cela concerne notamment les engrais, les produits phytosanitaires... Si l'ambition était d'initier une relance de l'activité agricole à la sortie de la crise Covid, la succession des années de sécheresse a une nouvelle fois mis à mal le secteur. Le ministre

de tutelle pointe l'effet de «cumul». D'où l'importance, selon lui, des actions urgentes prises par le gouvernement. Cela concerne notamment la suppression des droits de douane pour l'importation du blé. Au total, l'Etat a supporté 11 milliards de DH en termes de compensation pour maintenir le prix du pain. La tension sur les prix a également concerné les fruits et légumes. Sadiki pointe clairement le rôle «perturbateur» des intermé-

diaires, et insiste sur l'importance de la réforme prévue des circuits de commercialisation. Surtout que le prix est multiplié par 3 ou 4 entre le champ et la vente en détail. Il a néanmoins insisté sur l'importance d'éviter l'amalgame entre politique agricole et politique alimentaire. La première vise essentiellement à «assurer l'approvisionnement du marché en produits diversifiés, et appuyer le développement du monde rural». Parallèlement, «le pays doit disposer d'une politique alimentaire, visant à ce que les produits soient disponibles à un prix raisonnable».

A l'international, plusieurs pays souffrent des problèmes de hausses des prix des produits alimentaires ou même d'une baisse drastique de l'offre. Le ministre a relevé un changement de paradigme. Lors de la crise de 2008, le mot d'ordre était la mondialisation, les pays se sont montrés solidaires à l'époque pour identifier les solutions, a-t-il noté. Depuis la crise Covid, les choses ont changé, le mot d'ordre est plutôt la souveraineté, a-t-il souligné. D'ailleurs, c'est le thème choisi pour l'édition de cette année du Siam. La souveraineté et la sécurité alimentaires sont un sujet d'actualité. Il sera au cœur des débats lors des conférences et rencontres prévues lors de ce salon. □

M.A.M.

Stress hydrique

ACTUELLEMENT, l'une des principales problématiques structurelles auxquelles doit faire face le Maroc concerne la rareté de l'eau. La succession des années de sécheresse et l'absence de ressources alternatives, avec une pression à cause des besoins en eau potable, s'est traduite par une diminution des terres irriguées, et par conséquent une chute de l'offre. La menace qui plane sur le Maroc en termes de stress hydrique est un secret de polichinelle depuis plusieurs années. Pourtant, le pays semble ne pas être prêt à faire face à cette situation qui devrait durer. Pour Sadiki, qui a rappelé que le Maroc a été précurseur en matière de construction des barrages, «le choix d'aller vers l'investissement dans l'eau est stratégique». Il a également rappelé que «beaucoup de choses ont été faites depuis 2000». Néanmoins, le pro-

gramme mis en place il y a quelques années pour assurer la mobilisation des ressources hydriques, en eau potable et d'irrigation, «n'a pas été appliqué comme il était prévu». Le ministre a pointé des retards ayant impacté plusieurs bassins agricoles. C'est le cas notamment du barrage prévu dans le Saïss, qui devait irriguer cette plaine et favoriser le développement local. Idem pour certaines stations de dessalement, qui devaient être déjà opérationnelles. Ces retards sont liés essentiellement à un problème de gouvernance, qui ne prenait pas en compte le besoin de convergence des interventions. Aujourd'hui, le modèle de gouvernance a été revu. Un Comité a été mis en place, présidé par le chef du gouvernement, pour assurer une convergence des interventions, dans une approche collective. □

Avocat, pastèque, melon... le vrai du faux

C'EST l'un des dossiers qui suscitent la polémique depuis quelques années. Certaines cultures sont particulièrement critiquées à cause de leur impact sur la nappe phréatique. Avocat, pastèque, melon, fruits rouges, tomates... Pour Sadiki, «ce débat est important, mais il est actuellement mené sur des bases erronées». Il a rappelé que sur 7 millions d'hectares abritant des activités agricoles, seuls 14.000 hectares sont concernés par la culture d'avocat, notamment dans le Gharb et le Loukouss, où les ressources hydriques ne posent pas problème. Le ministre a également précisé que, par exemple, «le palmier dattier consomme trois fois plus d'eau que l'avocatier». Il a

également rappelé que ces cultures se sont développées spontanément, et n'ont pas été encouragées par le gouvernement via des subventions. C'est le cas notamment du melon à Zagoura, où les producteurs profitaient de la précocité de la récolte. En face, «il n'y a aucun texte permettant d'interdire ces cultures», selon le ministre. Pour les pastèques, la superficie concernée est de 18.000 hectares. «Aujourd'hui, après les investissements réalisés pour résoudre la problématique de l'eau, ce problème ne se pose plus», a expliqué le ministre. Celui-ci a insisté sur le fait que «ces cultures ne se font pas aux dépens des cultures essentielles». □



***CREDIT AGRICOLE DU MAROC
PARTENAIRE OFFICIEL
DU SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE AU MAROC***



**CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC**

 www.creditagricole.ma

 [creditagricoledumaroc](https://www.facebook.com/creditagricoledumaroc)

 [creditagricolemaroc](https://www.instagram.com/creditagricolemaroc)

Une campagne agricole hors normes



■ La récolte céréalière ne dépassera pas 55,1 millions de quintaux

■ Pour Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture: «ce que nous vivons est anormal»

À moins d'une bonne reprise des activités non agricoles, la croissance prévue par le gouvernement ne risque pas d'être atteinte. La mauvaise nouvelle vient de la campagne céréalière: elle ne dépassera pas 55,1 millions de quintaux. Elle est certes en hausse de 62% par rapport à la campagne précédente où elle n'avait

pas dépassé 34 millions de quintaux mais reste en dessous de la moyenne. Et elle est inférieure au niveau prévu par la loi de finances, soit 75 millions de quintaux!

Au mois de mars, la banque centrale avait préparé le terrain sur la situation économique. Elle a annoncé un taux de croissance de 2,6% contre 1,2% en 2022. Un niveau qui tien-

drait à une hausse limitée à 1,6% de la valeur ajoutée agricole après sa contraction de 15% en 2022 et par un ralentissement à 2,7% de la valeur ajoutée des activités non agricoles sous l'effet de la détérioration de l'environnement externe.

BAM a prévu une récolte céréalière qui ne dépasserait pas 55 millions de quintaux. Il faudra attendre 2024 pour un retour à une production moyenne et une valeur ajoutée de 6,9%.

Invité au Club de L'Economiste, Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture, a expliqué que la campagne agricole a démarré avec un retard des pluies: «une sécheresse de début de cycle dont l'impact n'est autre qu'un démarrage tardif des cultures. Jusqu'au mois d'avril, nous étions satisfaits du niveau des pluies. Nous avons un bon couvert végétal et nous nous attendions à une campagne dans la moyenne supérieure. Sur le plan impact, cela a allégé les demandes par rapport à l'alimentation du bétail pour lesquels l'Etat a mis en place un programme d'orge subventionné et d'aliment composé».

Pluie et irrigation

Au 27 avril, la campagne agricole actuelle a enregistré un cumul pluviométrique de 207 mm, en hausse de 13% par rapport à la campagne précédente. Comparativement à une année normale, le niveau de pluviométrie est inférieur de 36%. Aussi à l'exception des régions du Gharb et du Loukkos où l'irrigation s'est poursuivie normalement, les autres périmètres ont subi les restrictions et des arrêts de l'irrigation. Surtout que les grands barrages sont sur de faibles taux de remplissage.

Pour Mohamed Sadiki «ce que nous vivons est anormal». La superficie semée en céréales principales atteint 3,67 millions d'hectares contre 3,57 millions en 2021/2022, soit une hausse de 2,8%. Quant à la production, elle est de 29,8 millions de quintaux pour le blé tendre, 11,8 millions pour le blé dur et 13,5 millions pour l'orge. Quatre régions participent à hauteur de 82,9% de la production nationale: Fès-Meknès (27,1%), Rabat-Salé-Kénitra (26,5%), Grand Casablanca-Settat (16,9%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (12,4%).

Khadija MASMOUDI

BARID ESIGN

LA GARANTIE D'UN ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ

The advertisement features a man in a light blue shirt and glasses, holding a tablet with a signature. The background is a blue grid of binary code. The BARID ESIGN logo is in the top left. At the bottom, five icons represent the service's benefits: a clock for 'ANYTIME', a location pin for 'ANYWHERE', a laptop for '100% DIGITAL', a scale of justice for 'VALEUR LÉGALE', and a circular arrow for 'DÉVELOPPEMENT DURABLE'.

080 200 60 60

<https://online.baridesign.ma>

ServiceClient@poste.ma



POSTE NUMÉRIQUE

Groupe Barid Al-Maghrib

Groupe Barid Al-Maghrib



Sécurité alimentaire:

■ Cet objectif requiert le développement de la production agricole locale

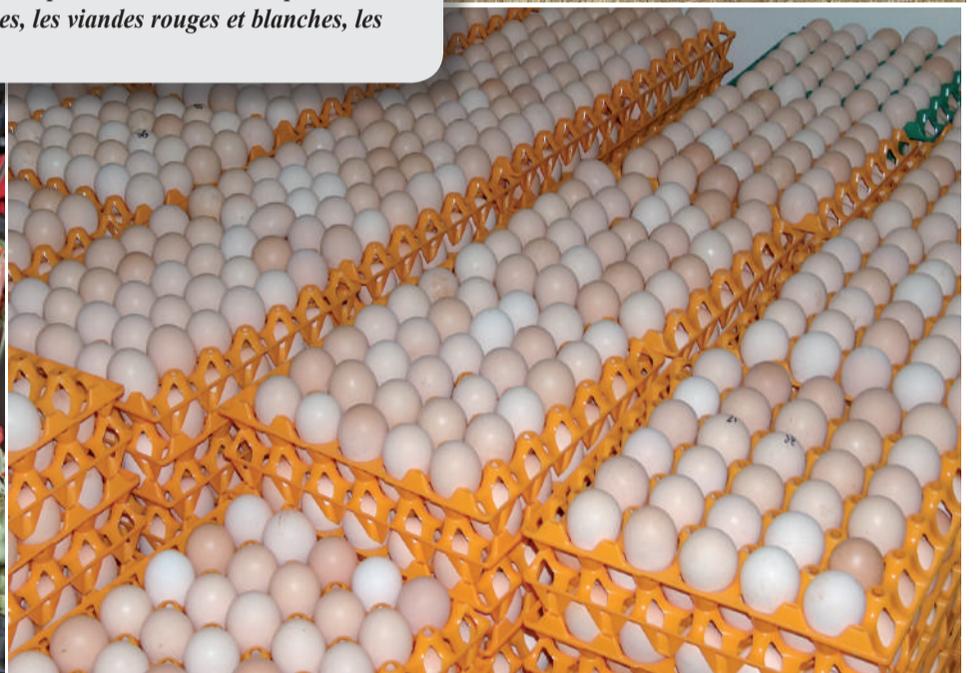
■ Il reste difficilement atteignable dans les conditions climatiques du Maroc

■ Malgré les contraintes, le pays arrive à couvrir une bonne partie des besoins

L'AUTONOMIE ou l'auto-suffisance alimentaire est devenue un concept à la mode. Avec la crise pandémique et les répercussions de la guerre en Ukraine sur les chaînes d'approvisionnement, ce concept est souvent brandi comme la solution à



En fonction de la situation en termes de pluviométrie, le niveau d'auto-suffisance au Maroc est de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, les œufs... (Ph. L'Economiste)



la flambée des prix à l'international. Pourtant, l'autonomie alimentaire semble être pratiquement une mission impossible. Pour plusieurs spécialistes, il est important de le distinguer du concept de sécurité alimentaire. Ce dernier désigne

notamment la disponibilité des produits alimentaires, peu importe leur source ou leur lieu de production. En face, l'autonomie alimentaire s'articule autour de la capacité de la production locale à couvrir tous les besoins. En clair: l'auto-suffisance

alimentaire suppose de produire localement tout ce dont le Maroc a besoin. Un objectif difficilement atteignable vu l'état réel des choses. Cela concerne en particulier la dépendance de la production agricole au Maroc vis-à-vis des variations de

pluviométrie. L'un des pré-requis de l'autonomie alimentaire est de rendre l'agriculture marocaine plus performante, résiliente et intégrée. En plus de la récurrence des épisodes de sécheresse, la production de produits alimentaires est éga-

Evénements phares du Siam

LE retour du Siam, après trois ans d'absence, s'inscrit sous le thème de «la souveraineté comme voie pour atteindre la sécurité alimentaire». Pour cette édition, 140 exposants, de 65 pays, participeront à cet événement. 37 délégations ministérielles sont également attendues. Les organisateurs tablent sur 1 million de visiteurs. Outre les différents pavillons d'exposition, ce salon sera également marqué par une série d'événements structurels, selon le mi-

nistre de tutelle. Il s'agit notamment de:

- **La conférence de haut niveau**, qui sera marquée par l'intervention de ministres étrangers sur des thématiques comme la sécurité alimentaire, la durabilité, la souveraineté alimentaire pour améliorer la soutenabilité des coûts de production, notamment pour les projets de dessalement, consolidation des chaînes de valeurs agricoles,...

- **Forum d'affaires avec le Royaume-Uni**: Il sera marqué notamment par un échange entre les opérateurs et les officiels des deux pays. L'objectif est de renforcer les échanges dans un contexte de négociation de la révision de l'accord bilatéral post-Brexit.

- **Conférence ministérielle annuelle de l'Initiative AAA 2023**: Une conférence ministérielle de l'initiative AAA, lancée

par le Maroc en 2016, en marge de la COP22, est également au programme. Des représentants de 36 pays africains sont attendus. D'autres événements sont aussi prévus, notamment le prix de la presse, mais surtout la cérémonie de contractualisation avec les professionnels. Au total, une vingtaine de contrats programmes seront signés, pour un montant de 126 milliards de DH sur 10 ans. □

Une équation à résoudre

lement limitée par d'autres freins comme la prédominance de la petite agriculture, la faiblesse du rendement moyen à l'hectare...

Néanmoins, il faut préciser qu'en dépit des contraintes, une bonne partie des besoins nationaux en produits alimentaires est satisfaite par la production locale. En fonction de la situation en termes de pluviométrie, le niveau d'autosuffisance au Maroc est de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, les œufs... Cet équilibre a été fragilisé par les dernières évolutions. L'impact de la crise Covid, qui avait conduit à un déséquilibre des chaînes de production, notamment animalières, suite à un choc de la demande, a été accentué avec la récurrence de la sécheresse durant les dernières années. Avec la chute de la demande durant la période du confinement, «les pro-

ducteurs ne savaient plus quoi faire de leur cheptel», selon le ministre de tutelle. Durant cette période, certains programmes ont été suspendus, notamment celui de l'insémination artificielle pour développer le cheptel national. Pour les autres filières, le véritable défi concerne la hausse du coût de production, avec le ren-

chérissement des intrants, comme les engrais azotés, les produits phytosanitaires... Selon Mohamed Sadiki, ministre de l'Agriculture, «la chaîne de valeur du secteur agricole disposait d'une capacité de résilience. Mais avec la succession de la crise Covid, de la guerre en Ukraine, de la sécheresse... il y a

eu un effet de cumul». C'est dans ce contexte que le gouvernement a supprimé les droits de douane, afin de favoriser l'importation du blé, afin d'assurer la sécurité alimentaire.

Au-delà des filières où le Maroc a déjà réalisé des avancées, d'autres méritent une plus grande attention dans une logique de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations. Cela concerne notamment les huiles de table, avec un taux de couverture des besoins qui ne dépasse pas 5% actuellement. L'objectif fixé est d'atteindre 40% de besoins en intrants produits localement, notamment en misant sur les cultures de colza. Idem pour le sucre. Actuellement, plus la moitié des besoins en intrants est importée. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 70% des besoins à partir de la production locale. □

Mieux comprendre

LA définition du concept de sécurité alimentaire, la plus communément acceptée, est celle du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Elle est «assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine». En face, l'autosuffisance alimentaire est «la capacité de satisfaire tous les besoins alimentaires d'une population par la seule production nationale». Ce concept est également différent de l'autarcie alimentaire, qui constitue une «position radicale, qui postule l'arrêt de tous les liens commerciaux concernant les produits alimentaires avec les autres pays». □

M.A.M.

Agence pour le Développement Agricole Acteur incontournable du développement agricole

Depuis sa création, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie agricole du Royaume. Ainsi, l'ADA veille à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'investissement dans le secteur agricole à travers la mobilisation et la valorisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé, la mise en place des projets d'agrégation, l'appui et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ainsi que le développement de l'agriculture solidaire et la commercialisation des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale.

Le développement durable étant une priorité, l'ADA, grâce à son expérience acquise suite à son accréditation par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation (FA), milite pour le développement d'une agriculture durable, compétitive et résiliente aux changements climatiques.

L'ADA est ainsi disposée, à vous écouter, vous aider et vous accompagner dans vos projets agricoles.



ESPACE LES PATIOS
Angle Av. Annakhil et Mehdi Ben Barka
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage | Hay Riad, Rabat, Maroc
Tél. 0 537 573 826 | Fax. 0 537 573 745

ADA MAROC

ada.gov.ma





OCP: Tout un process de customisation sur mesure

■ Des solutions innovantes pour plus de précision et d'efficacité

■ 120.000 analyses effectuées sur plus de 300.000 hectares

POUR mieux répondre aux besoins des agriculteurs, le programme Al Moutmir a mis en place une offre customisée de solutions fertilisantes sur-mesure. L'enjeu étant de favoriser une agriculture résiliente et respectueuse des ressources naturelles. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement intégré qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur (identification des besoins du sol, approvisionnement des fabricants-distributeurs d'engrais en intrants, accompagnement des agriculteurs, transfert de bonnes pratiques agricoles, connexion aux marchés...). Au total, plus de 25.000 agriculteurs ont été directement accompagnés en plus de 400.000 indirectement via l'application @tmar. Par ailleurs, le dispositif a permis plus de 120.000 analyses sur plus de 300.000 ha. Ces initiatives interviennent dans le cadre du programme Al Moutmir qui est assez bien engagé aux côtés de l'écosystème agricole en vue de soutenir la transformation du secteur tant au Maroc que sur l'Afrique voire à travers le monde. En effet, Al Moutmir a conçu et mis en œuvre il y a plus de 5 ans une offre multiservices basée sur la démarche scientifique pour assurer la durabilité de cette offre et sur le digital comme levier clé pour démultiplier l'impact et servir un maximum d'agriculteurs. La démarche scientifique se trouve au cœur des offres d'Al Moutmir pour assurer la durabilité de l'initiative. Depuis septembre 2022, Al Moutmir est porté par l'UM6P en vue d'ancrer davantage la démarche scientifique qui constitue l'essence de



Le programme Al Moutmir poursuit son soutien au programme national de semis direct visant 1 million d'hectares à horizon 2030 (Ph. DR)

l'initiative. L'université a l'ambition d'assurer le lien entre la recherche appliquée et l'écosystème agricole afin de contribuer à la mise en place de modèles de développement agricoles durables et inclusifs en Afrique et dans le monde

Le programme Al Moutmir adopte une approche de développement agricole innovante «farmer-centric». A travers une offre multiservices, les équipes Al Moutmir assistent les agriculteurs à mieux comprendre les besoins de leurs sols, premier pas vers une fertilisation raisonnée et une nutrition équilibrée des sols et des cultures. Par ailleurs, le groupe OCP contribue à la production d'engrais sur-mesure et adaptés pour fournir aux sols des nutriments adaptés. Il fournit ainsi à ses partenaires fabricants d'engrais les intrants nécessaires pour la production locale d'engrais adaptés.

OCP et ses partenaires (fabricants-distributeurs) continuent leur accompagnement de la filière à travers la provision du marché national en engrais NPK régionaux.

L'approvisionnement du marché par OCP se fait à travers ses parte-

naires distributeurs-fabricants dans le cadre des contrats packages d'engrais phosphatés produits, mais aussi d'engrais potassiques et azotés. L'objectif est de mettre à disposition du client final (l'agriculteur) des formules d'engrais adaptées par culture et par région et ce, dans les meilleures conditions.

Ces formules sont issues des recommandations de la Carte de fertilité des sols du Maroc, qu'est le fruit d'un partenariat de référence entre OCP et le ministère de l'Agriculture. Elle est portée par un consortium scientifique national composé de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV), et l'Ecole nationale d'Agriculture (ENE) de Meknès. Ces formules sont fabriquées et distribuées par les partenaires d'OCP qui disposent d'équipements technologiques de mélange «Bulk-Blending». Les analyses de sols effectuées au niveau des différentes provinces du Royaume ont également permis la production de formules provinciales. Pour soutenir davantage l'optimisation des ressources naturelles et l'utilisation adéquate des minéraux, Al Moutmir

a introduit fin 2018 le Smart Blender. Cette technologie consiste à fabriquer des engrais sur-mesure adaptés à chaque parcelle agricole sur la base de ses propres analyses de sols. Cette solution aide surtout les agriculteurs à n'utiliser que la quantité d'engrais dont ils ont besoin. Ce qui permet de réduire considérablement les déchets, de diminuer l'impact environnemental tout en améliorant la productivité en consommant moins de ressources.

Le déploiement des unités de production Smart Blender en partenariat avec les fabricants-distributeurs d'engrais et les agrégateurs nationaux a permis de produire des engrais sur mesure au niveau des unités de proximité basées au plus près des agriculteurs et ce, dans différentes provinces.

Depuis le lancement du programme, plus de 50 points de vente sont opérationnels. Le déploiement des unités de production Smart Blender aura permis aujourd'hui la production de plus 49.000 tonnes d'engrais NPK Blend et plus de 2.000 formules sur mesure. □

Amin RBOUB

● Application T@swiq

L'application T@swiq vient de renforcer l'offre de solutions digitales Al Moutmir. Elle permet la connexion du fermier au marché. Conçue grâce à la mobilisation des ressources de l'école 1337, T@swiq ambitionne de connecter les agriculteurs à un marché plus large, à encourager les circuits courts d'approvisionnement et à faciliter la commercialisation des produits et services agricoles. Cette application permet aussi de connecter directement tous les acheteurs potentiels, notamment les grandes surfaces, l'industrie agroalimentaire et les chaînes d'hôtellerie et la restauration aux différents producteurs agricoles. T@swiq a totalisé plus de 85.000 utilisateurs depuis juillet 2022.

● Une agriculture inclusive et créatrice d'impact

Puisque le succès de la transformation agricole ne peut se faire sans l'agriculteur, l'initiative Al Moutmir investit en premier lieu dans le facteur humain. A cet effet, elle met en place un dispositif d'accompagnement multi-cibles permettant aux acteurs d'adopter facilement les meilleures pratiques agricoles et de se projeter vers une agriculture inclusive et créatrice d'impact. Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux agriculteurs, aux femmes rurales, aux coopératives et aux jeunes leaders. Il comprend le programme des plateformes de démonstration, de capacity building, le semis direct, les dispositifs de marketing direct ainsi que l'offre digitale.

● Al Moutmir Souks & Moussems

Al Moutmir Souks et Moussems permet d'accompagner les agriculteurs avant le lancement de chaque cycle de culture, en identifiant notamment leurs besoins et en les soutenant dans le choix des intrants et dans les pratiques agricoles qu'ils souhaitent déployer pour accroître leurs rendements. A travers ce dispositif, les agriculteurs peuvent aussi entrer en contact avec les ingénieurs agronomes d'Al Moutmir en vue de bénéficier du programme et de l'accompagnement continu des équipes sur le terrain. Au total, plus de 1.900 stops du dispositif «Souks et Moussems» ont été réalisés depuis le lancement du programme et plus de 1.200 sont prévus pour cette année (2023).



LE MEILLEUR ... EMBALLE LES MEILLEURS

**GPC PAPIER ET CARTON
ACCOMPAGNE L'ESSOR
DU SECTEUR AGRICOLE**





Céréaliculture: La résilience par le semis direct?



le semis direct est basé sur une amélioration des fonctions naturelles des écosystèmes, et donc une intensification de l'activité biologique du sol

■ Préserver les sols de l'érosion

■ Assurer la pérennité de la production agricole

LE Maroc est bel et bien un pays semi-aride. Les dernières années de sécheresse chronique confirment ce constat. En effet, l'agriculture y demeure tributaire du bon vouloir du ciel et des aléas climatiques.

Toutefois, l'émergence d'une approche de gestion de l'agro-écosystème privilégiant l'efficacité de l'usage des ressources donne une lueur d'espoir pour assurer encore une meilleure productivité.

Les agronomes de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA-Settat) reconnaissent que les années de recherche et développement investies dans ce domaine n'arrivent toujours pas aux résul-

tats attendus. Et pour cause, le semis direct, solution pour pallier le manque de pluies, tarde à investir les mentalités. Toutefois, une grande expérience a été entamée depuis quelques années dans la Chaouia par le centre de recherches de l'INRA-Settat. Et ses résultats sont aujourd'hui jugés probants. D'ailleurs, elle a été étendue à d'autres régions du Royaume.

C'est connu, l'agriculture conventionnelle repose sur les travaux du sol, et l'intensité du labour a toujours été synonyme de la performance des agriculteurs. Aujourd'hui, ce mode d'agriculture est remis en cause. En effet, les recherches ont montré que les labours contribuent à la dégradation et la perte des sols par érosion, augmentent le gaz à effet de serre dans l'atmosphère (CO₂) et influent sur la production par l'inefficacité dans l'utilisation de l'eau et l'inadaptation climatique. C'est pour cette raison qu'au départ, à l'échelle in-

ternationale, le semis direct a été développé pour la protection des ressources naturelles (sols et eaux) et principalement pour la lutte contre l'érosion.

Le semis direct s'est donc imposé comme un nouveau mode d'exploitation des ressources naturelles. Chercheurs et agronomes estiment que c'est la solution pour surmonter les défis auxquels fait face l'agriculture marocaine, en particulier ceux d'ordre naturel liés aux sécheresses, changements climatiques et dégradation des ressources. Et pour cause, le semis direct est basé sur une amélioration des fonctions naturelles des écosystèmes, et donc une intensification de l'activité biologique du sol.

Les principaux aboutissements de ce système de culture permettent, sur le plan agronomique, une amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des fertilisants, de la qualité des sols et la simplification des façons agricoles par la réduction

du nombre de passages sur les parcelles. En plus d'un meilleur calage des dates d'intervention pour les semis, les traitements phytosanitaires et les épandages.

Sur le plan économique, le semis direct a plus qu'un avantage. En effet, il permet une réduction des coûts de semences, des engrais et de la main-d'œuvre. Et aussi un moindre recours à l'utilisation du matériel et des équipements agricoles. D'où une importante économie d'énergie et de temps.

En outre, le mode de semis direct agit positivement sur l'environnement. A commencer par la réduction des émissions des gaz à effet de serre des sols et de l'usage des carburants, la réduction des érosions éoliennes et hydriques, celle de la dégradation de la qualité des sols, des eaux de surfaces et souterraines et de la dégradation de la qualité de l'air. □

Jamal Eddine HERRADI



Un Village Startups et une ferme immersive digitale au Siam

POUR la première fois, la 15^e édition du Siam abritera le pavillon Village Startups. Il s'agit d'un nouveau pôle mis en place à l'initiative du commissariat général du salon et qui réunira 30 startups nationales et internationales autour d'un programme alliant tables rondes, conférences et démonstrations immersives.

Sur 1.200 m², ces startups viendront présenter leurs solutions à même de faire évoluer le business model agricole, ses offres, ses pratiques et ses expertises, tout en ré-

pondant aux enjeux agronomiques, économiques et environnementaux qui lui incombent.

«De l'AgTech à la FoodTech en passant par la GreenTech ou la WaterTech, ce nouveau pôle va permettre de réunir et rapprocher les différentes parties prenantes afin de soutenir et accélérer l'innovation, la souveraineté alimentaire, la durabilité, la résilience et la compétitivité de l'agriculture de demain», explique Jaouad Chami, commissaire général du Siam.

Autre grande nouveauté cette

année, le déploiement de la ferme immersive digitale. Il s'agit d'un démonstrateur de 300 m² installé au cœur du pavillon «Village Startups». Il accueillera un guichet de e-services FirmaTech, des desks de présentation connectés, une serre digitalisée, un espace de réalité virtuelle, des zones de networking, d'agriculture verticale, de cultures, d'élevage et d'aquaponie, une méthode combinant la culture de végétaux et l'élevage de poissons dans un environnement partagé. «Cette ferme digitale offrira une expérience immersive et

interactive aux visiteurs et mettra en avant les dernières technologies et pratiques agricoles durables», indique le commissaire général du salon. Les startups Agritech peuvent ainsi utiliser cet espace pour présenter leurs produits et services de manière rapide et efficace dans les domaines de la production alimentaire durable, de l'agriculture indoor, de la réalité virtuelle et de l'élevage. En marge du salon, des compétitions de gaming seront également lancées «afin de nourrir l'esprit du challenge». □

Semis direct: 1 million d'ha d'ici 2030

◆◆◆
■ C'est l'objectif que se fixe le département de l'Agriculture

■ Le projet cible dans un 1er temps les principales régions où prédomine la céréaliculture

UN million d'hectares en semis direct à l'horizon 2030. C'est l'objectif que s'est fixé le département de l'Agriculture aidé en cela par le Programme Al Moutmir initié par l'OCP. Un objectif ambitieux pour améliorer les rendements de la céréaliculture et préserver la fertilité des sols grâce aux effets bénéfiques du semis direct sur la séquestration du carbone. Le projet cible dans ses premières phases les principales régions où prédomine la céréaliculture: Casablanca-Settat, Meknès-Fès, Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Il sera étendu, par la suite, à d'autres

régions agricoles. A moyen terme, déjà, «l'adoption à grande échelle du semis direct au Maroc sur la période 2020-2030, dans le cadre de la stratégie Génération Green, permettra ainsi de renforcer la résilience agro-climatique et la durabilité du système céréalier et améliorer la santé des sols agricoles».

Pour rappel, l'OCP a lancé son Programme Al Moutmir dès octobre

2019 en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et l'appui de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P).

Au titre de l'actuelle campagne agricole, l'UM6P-Al Moutmir a «renforcé son offre et élargit l'étendue géographique du programme de semis direct à travers le déploie-

ment des semoirs et leur mise à la disposition d'organisations professionnelles agricoles dans plus de 23 provinces», est-il indiqué. Le programme concernera 25.000 ha et bénéficiera à 5.000 agriculteurs de 125 localités. Quelque 45 semoirs seront ainsi mis à la disposition d'une cinquantaine d'organisations professionnelles agricoles. □

J.E.H.

Comment ça marche

LE semis direct est une simplification poussée du travail du sol dont l'idée maîtresse consiste à implanter une culture sans travail préalable du sol, tout en effectuant une ouverture dans le sol pour déposer la semence à la profondeur souhaitée. Ainsi, le sol n'est pas travaillé, il est maintenu couvert en permanence par une biomasse sèche de résidus végétaux. La technique a fait ses preuves dans de nombreux pays du monde dont le climat semi-aride ou aride et la nature des sols présentent les mêmes caractéristiques et des similitudes avec ceux du Maroc. Le semis direct présente ainsi de nombreux avantages: protection du sol contre l'érosion par l'eau et par le vent grâce à la couverture de résidus. Le semis direct améliore également de manière significative la structure et l'activité biologique du sol. A cela, il faut ajouter la réduction des coûts d'achat, d'opération et d'entretien de la machinerie. Et une demande réduite en énergie.

A signaler qu'un semoir pour le semis direct coûte, selon sa taille, entre 140.000 et 300.000 DH et il est subventionné par l'Etat à hauteur de 50%. □

Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances • Société d'Assurances Mutuelle • Entreprise régie par la loi 17-99 portant code des assurances • RC : 59781 • ICE : 0016094420006



MAMDA

MAMDA fête cette année ses 60 ans d'existence et réaffirme sa raison d'être en tant que partenaire de l'agriculture marocaine.

Depuis ses débuts, MAMDA assure le monde agricole et s'adapte aux différents changements et mutations du secteur et confirme d'année en année, ses engagements envers les différents acteurs de la chaîne de valeur agricole.





Filières: De nouveaux contrats-programmes

■ Ils s'étalent sur une période de 10 ans, de 2021 à 2030

■ 20 filières sont concernées dont la fourragère, fraîchement créée

TANT attendus par les interprofessions, des contrats-programmes de nouvelle génération seront conclus lors du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), qui se tient à Meknès du 2 au 7 mai 2023. «Ces accords s'étalent sur une période de 10 ans, de 2021 à 2030. Le budget

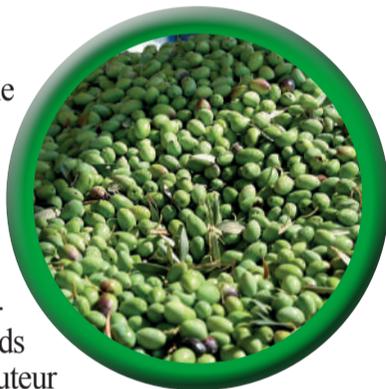
global est de 126 milliards de DH. Ces contrats-programmes concernent 20 filières agricoles. Cette année, une nouvelle structure a été créée. C'est la filière des fourrages. Celle-ci vise principalement à réduire les charges dans la production animale», précise Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, invité vendredi dernier au Club de L'Economiste. L'alimentation du bétail pèse de plus en plus sur les coûts de production, notamment avec la sécheresse. La nouvelle filière aura pour mission d'améliorer la production des cultures fourragères, pour répondre aux besoins alimentaires du cheptel.



Filière oléicole

AU Maroc, l'olivier constitue la principale filière fruitière cultivée étant donné qu'elle représente 65% de la sole arboricole nationale.

La filière bénéficie d'un contrat-programme conclu entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'olive (Interprolive) pour la période 2009-2020. Un investissement global de 29,7 milliards de DH, pris en charge par la profession à hauteur de 21,3 milliards de DH. La part du gouvernement était de 8,4 milliards de DH. L'oléiculture a connu un fort développement. La superficie a enregistré une augmentation de près de 40% passant de 748.000 à plus d'un million d'hectares, selon le bilan du Plan Maroc vert 2008-2018, établi par le ministère de l'Agriculture. «L'objectif de l'extension de la culture de l'olivier sur une superficie de 1,2 million de ha a été atteint. Concernant la production, elle est variable selon les conditions climatiques. Le Maroc a connu des années de sécheresse qui ont eu un impact négatif», explique Rachid Benali, président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader). Le contrat-programme vise aussi le rehaussement du tonnage exporté pour atteindre 120.000 tonnes en huiles d'olive et 150.000 tonnes en olives de table. Cependant, «les réalisations accomplies dans l'export sont en deçà des objectifs fixés. Malheureusement, on est très loin encore», déplore-t-il. □



Le chantier de restructuration et de modernisation des filières agricoles poursuit donc son chemin. Après la crise de 2008, il s'est imposé comme un choix stratégique pour assurer une agriculture plus performante et durable. Le gouvernement a même décidé d'en faire son fer de lance dans le Plan Maroc vert. Cette décision a été concrétisée à travers un partenariat entre l'Etat et les organisations professionnelles.

Des contrats-programmes ont ainsi été conclus avec les différentes interprofessions créées et regroupées sous la coupe de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER). Pour la période 2009-2020, le montant global de l'in-

Des contrats-programmes ont ainsi été conclus avec les différentes interprofessions créées et regroupées sous la coupe de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER). Pour la période 2009-2020, le montant global de l'in-

Filière sucrière

LA filière sucrière est présentée par le ministère de tutelle comme un modèle d'organisation, d'intégration amont-aval et d'agrégation. Le contrat-programme conclu entre la Fédération interprofessionnelle marocaine du sucre (Fimasucre) a prévu un investissement de 7,6 milliards de DH pour la période de 2013-2020. La part de l'Etat s'élève à 2 milliards de DH. La filière a connu une évolution au niveau de la production du sucre, qui s'est appréciée de 26%, pour passer de 468.000 tonnes en 2008 à 591.000 tonnes en 2019, selon les données du ministère de l'Agriculture. □



Filière maraîchère de primeurs

UN contrat-programme a été conclu avec la Fédération marocaine interprofessionnelle de production et d'exportation des fruits et légumes (FIFEL) pour la période 2009-2019, pour un investissement global de 21 milliards de DH dont 2 milliards de DH versés par l'Etat.

La filière maraîchère de primeurs a connu une dynamique remarquable. Sa superficie a augmenté de 42% pour atteindre 40.000 ha, tandis que sa production a crû de 55% pour atteindre un peu plus de 2 millions de tonnes. Les exportations ont, quant à elles, représenté 19 millions DH en 2019. Ils ont connu une hausse importante en volume pour atteindre plus d'un million de tonnes en 2018. Une évolution principalement imputée aux expéditions de la tomate. □



Filière agrumicole

DANS le cadre du contrat-programme signé avec le gouvernement, 9 milliards de DH d'investissement a été mobilisé dont 3 milliards de DH de fonds publics, et ce pour la période 2008-2018. L'objectif du PMV pour la filière agrumicole était surtout d'augmenter l'offre à l'exportation et de valoriser l'eau d'irrigation en vue d'améliorer la valeur ajoutée de la filière. Les agrumes ont depuis toujours constitué un produit phare des exportations agricoles du Maroc. La superficie plantée en agrumes est passée de 87.000 à 126.000 hectares en 10 ans. Aujourd'hui le secteur agrumicole affiche un taux d'équipement en goutte-à-goutte de plus de 80% et avoisine les 100% dans certaines régions comme le Souss-Massa. Ainsi, la production agrumicole est passée de 1,3 à 2,6 millions de tonnes, et le volume exporté de 582.000 à 680.000 tonnes en dix ans. □



de 126 milliards de DH



vestissement s'élevait à plus de 150 milliards de DH. A travers ces accords, l'Etat visait à inciter à l'investissement privé, à la promotion de la recherche et développement, et du transfert de technologies aux producteurs et aux différents intervenants de la filière. Autre objectif affiché, l'amélioration des conditions de commercialisation

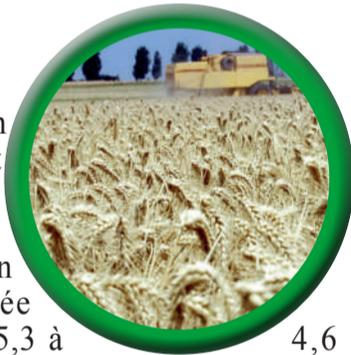
et la promotion des exportations. Ces contrats ont notamment concerné l'oléiculture, le maraîchage, l'agrumiculture, le sucre, les céréales... Des objectifs ambitieux ont également été tracés. Des progrès considérables ont été réalisés, toutefois, des insuffisances persistent. □

Khadija SKALLI

Filière céréalière

LE contrat-programme représente un investissement de 29 milliards de DH dont 8 milliards de DH de fonds publics pour la période 2009-2020.

Au cours de dix années de mise en œuvre du PMV, la superficie réservée aux cultures céréalières est passée de 5,3 à 4,6 millions d'hectares, soit une baisse de 31%. Cependant la production céréalière a connu une hausse remarquable, passant de 64 millions de quintaux (moyenne 2003-2007) à 87 millions de quintaux (moyenne 2015-2018). Il faut noter par ailleurs que l'essentiel de la production céréalière au Maroc provient des zones pluviales. Et reste donc dépendante des conditions climatiques favorables. □



Arboriculture

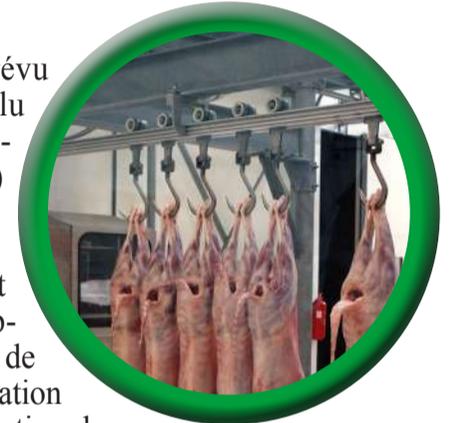
DANS le cadre du contrat-programme de la filière, 10,2 milliards de dirhams d'investissement dont 3,6 milliards de fonds publics, ont été mobilisés pour l'arboriculture fruitière sur la période 2011-2020. Cet effort d'investissement, public et privé, témoigne de l'importance de cette filière, qui rassemble une large palette de variétés. Les réalisations de la filière arboricole se sont traduites à travers plusieurs indicateurs de performance. Selon le bilan du Plan Maroc vert 2008-2018, la superficie a atteint 368.000 ha, soit une hausse de 84% par rapport à 2008. Elle a concerné principalement les espèces adaptées aux écosystèmes de montagne, notamment l'amandier (+51.000 ha), le figuier (+19.000 ha) et le pommier (+20.000 ha). La production a, quant à elle, doublé pour atteindre 1,6 million de tonnes par an, sous l'effet combiné de l'augmentation des superficies et de l'augmentation des rendements (+42%). □



Viandes rouges

LE coût d'investissement prévu dans le contrat-programme conclu avec la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (Fiviar) est de 5 milliards de DH dont 1,45 milliard de DH de fonds publics.

Deux axes de développement ont été retenus. Primo, le développement de modèles productivistes, de l'agrégation sociale et de la valorisation des viandes. Il était également question de l'amélioration des conditions cadres concernant l'identification du cheptel et la traçabilité. Secondo, la promotion de la consommation et de la qualité, et la mise à niveau de la réglementation des abattoirs. Ainsi, la production des viandes rouges a atteint 606.000 tonnes en 2019. □



Filière avicole

LA filière a bénéficié d'un contrat-programme pour la période 2011-2020 pour un coût d'investissement de 3,76 milliards de DH. Les efforts consentis ont redynamisé le secteur. La production nationale des viandes blanches a ainsi presque doublé entre 2008 et 2018 pour atteindre 670.000 tonnes. Cela assure la totalité des besoins du pays, avec une consommation annuelle moyenne par habitant de 19 kg. En parallèle, la production d'œufs a également connu une hausse passant de 3,5 à 5,7 milliards d'unités pour satisfaire une consommation moyenne en hausse de plus de 50%. Les exportations, elles, ont totalisé 21 millions d'unités d'œufs à couvrir de type chair.

Malgré les efforts fournis, la filière avicole reste «très peu structurée au niveau de l'aval et demeure dominée par les tueries traditionnelles (80% des abattages) non conformes aux normes d'hygiène et sanitaires, d'où la nécessité de renforcer ce maillon de la chaîne», selon le bilan établi en 2018 par le ministère. □



Des insuffisances pénalisent la compétitivité

MALGRÉ les efforts consentis et les réalisations accomplies, des lacunes persistent. L'état fonctionnel et organisationnel des marchés de gros constituent le maillon faible des circuits de commercialisation des fruits et légumes. En effet, les marchés de gros se caractérisent par une réglementation datant des années 1960 qui n'est plus adaptée à l'évolution des modes de fonctionnement des marchés modernes et des exigences des consommateurs. «S'ajoutent à cela un faible investissement et volume transitant par ces marchés ainsi qu'une gestion administrative peu efficace», souligne le bilan du ministère. Insuffisance des conditions de salubrité et d'hygiène, couverture non optimale du territoire, multiplicité des intervenants, modèle de gestion inadapté, et infrastructures rudimentaires... autant de défaillances qui continuent de pénaliser la compétitivité des filières. □



Commercialisation des produits agricoles

Ce que recommandent les députés

■ Une nouvelle loi pour la création et la gestion des marchés de gros

■ A peine près du tiers de la production transite par ces derniers

■ Un système de réfrigération et de conditionnement sera impératif

AVEC la flambée des prix des produits agricoles au cours des dernières semaines, une mission d'information parlementaire consacrée aux circuits de commercialisation s'est imposée. Avant de livrer leur rapport, les députés ont effectué des visites de terrain dans des marchés de gros de certaines villes et dans des souks hebdomadaires. La première observation relevée par les parlementaires a trait au cadre légal et aux équipements de distribution et de commercialisation jugés dépassés et qui nécessitent une modernisation. Pour les députés, la hausse des prix des légumes s'explique par la multiplicité des intermédiaires et de l'existence de la spéculation. Surtout que la gestion de la commercialisation n'est soumise à aucun contrôle dans les différentes étapes.

Sur la base de ce travail de terrain, une série de recommandations ont été élaborées. L'une d'entre elles porte sur le cadre légal réglementant la distribution et la commercialisation des produits agricoles qui nécessite l'adoption d'une nouvelle loi organisant la création et la gestion des marchés de gros. Car, plus de 9



Plus de 9 millions de tonnes de la production nationale sont commercialisés dans le marché intérieur, soit près de 80%. De ce total, seuls 3,5 millions de tonnes transitent par les marchés de gros, selon le rapport de la mission parlementaire (Ph. L'Economiste)

millions de tonnes de la production nationale sont commercialisés dans le marché intérieur, soit près de 80%. De ce total, seuls 3,5 millions de tonnes transitent par les marchés de gros, selon le rapport de la mission.

En outre, il est impératif de sortir une nouvelle loi qui impose le passage de tous les produits agricoles par les marchés de gros. Celle-ci doit assurer le contrôle et le suivi du processus de commercialisation des produits agricoles et l'intervention des intermédiaires dans les différentes étapes de cette opération.

De même, le rapport préconise la création d'une bourse des différents produits agricoles dans toutes les régions en vue de suivre les prix de la filière d'approvisionnement. Et cela, à travers des plateformes spécialisées dans la commercialisation des produits agricoles qui permettent au producteur, au commerçant et au

consommateur d'avoir une traçabilité et de connaître la nature des produits et leurs prix. Le document recommande également la révision de la répartition des marchés de gros et des marchés hebdomadaires pour qu'ils soient adaptés aux regroupements des populations. Le but est de veiller à ce que les citoyens soient approvisionnés de manière régulière et équilibrée à travers les différentes régions. Une autre recommandation abonde dans le sens de la mise à niveau et du renforcement des marchés de gros à travers des équipements de stockage, de réfrigération, de lavage et de conditionnement. Ce qui limite la détérioration rapide des produits agricoles périssables.

D'autres recommandations ont trait à la gestion de la commercialisation de ces produits. Ainsi, il s'agit d'interdire la vente par échantillons et par caisses et adopter la vente au poids à l'intérieur des marchés de gros. Le but est de fournir le choix

au consommateur. Il faudra aussi généraliser progressivement l'opération de conditionnement de tous les produits destinés au marché intérieur, à l'instar de ce qui se fait pour l'exportation.

Les députés recommandent la nécessité de soutenir l'agriculteur pour faire face à la hausse des prix des intrants (comme notamment les engrais ou l'énergie) utilisés dans les activités agricoles. Idem pour les coûts de conditionnement. Dans le même mouvement, il est impératif d'organiser les intermédiaires et les commerçants de demi-gros à l'intérieur des marchés de gros, à travers l'octroi du titre de commerçant contenu dans le code de commerce. Parallèlement, ils proposent d'abandonner le métier de mandataire à l'intérieur de ces marchés puisqu'il ne présente aucun service aux commerçants ni aux producteurs en échange de la rémunération qu'il obtient. □

Mohamed CHAOUI

Viande rouge

A ce niveau, les parlementaires sont favorables à l'arrêt de l'abattage clandestin et à la commercialisation informelle des viandes rouges. Et cela pour protéger la santé des consommateurs et garantir une concurrence loyale. Il s'agit aussi de créer un programme pour la restructuration des abattoirs ruraux et en créer de nouveaux. De même, le gouvernement est invité à mettre en place des incitations pour la réalisation de projets d'investissement dans des abattoirs

modernes privés. Il est également tenu de soutenir l'acquisition des moyens de transport des viandes qui répondent aux critères de la sécurité sanitaire. L'idée aussi est d'octroyer aux professionnels les autorisations nécessaires pour le transport et la distribution des viandes rouges à l'intérieur des périmètres urbains. Pour rappel, la modernisation des abattoirs est également au menu du gouvernement. L'objectif est d'atteindre 120 abattoirs accrédités au niveau sanitaire d'ici 2030. □

Plan directeur des marchés

LA stratégie agricole vise la mise en place de 12 marchés de gros supplémentaires des fruits et des légumes, d'une nouvelle génération, à raison d'un site par région, à l'horizon 2030. Cinq projets de marchés de gros programmés sont en cours de réalisation. Ils sont situés à Rabat, Berkane, Meknès, Agadir et Marrakech. Selon le calendrier arrêté, ces cinq sites doivent être

livrés d'ici 2025. Selon le ministère, ils répondent aux critères de la sécurité sanitaire. Le plan directeur prévoit également la mise à niveau des marchés hebdomadaires, à travers plusieurs accords signés dans les provinces, dans le cadre des plans de développement régional. Selon les prévisions, ce sont 100 marchés hebdomadaires qui seront réhabilités et modernisés d'ici 2030. □



Crédit Agricole

9,58 milliards de DH de débloquages de crédits en 2022

■ Ils étaient de 8,24 milliards de DH un an auparavant

■ Une centaine d'agences mobiles pour atteindre les populations les plus enclavées

AU fil des années, le Crédit Agricole a engrangé une bonne connaissance des spécificités des filières agricoles, du profil des agriculteurs et des cultures ciblées.

Pour être au plus près de ses clients et prospects dans les régions les plus enclavées, il a mis en place un parc de 100 agences mobiles. Le groupe se positionne également dans les solutions digitales et propose une large gamme de produits et services numérisés, notamment Benk-e, Bez-tam-e, Hssab-e, Imtiazat-e, etc., sans oublier un établissement de paiement, Al Filahi Cash, offrant un compte de



Le Crédit Agricole propose des services financiers et des modèles de financement ciblant aussi bien les particuliers que les professionnels opérant tant en milieu urbain que rural (Ph. L'Economiste)

paiement et un service de transfert d'argent.

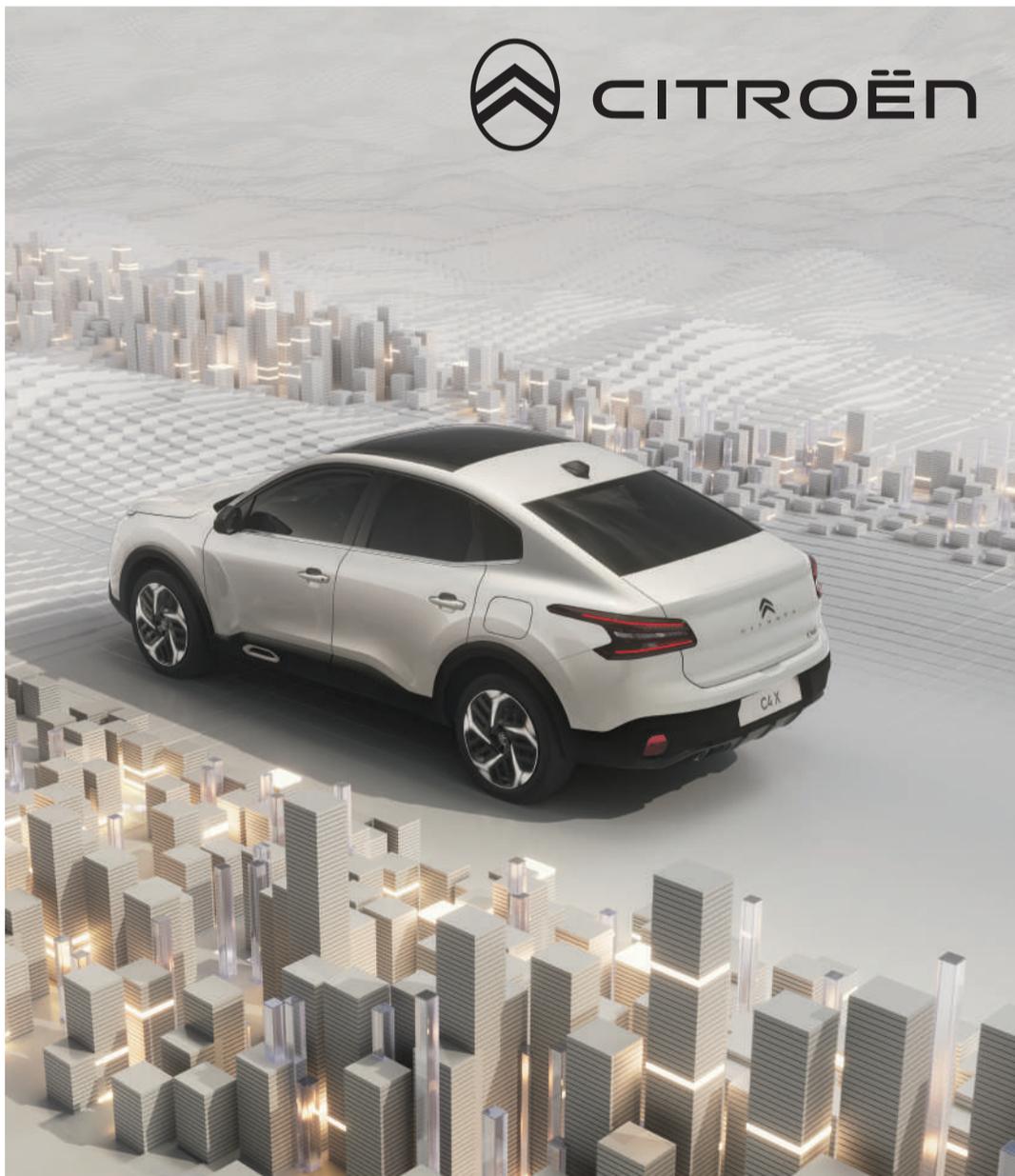
Ainsi, le groupe a développé un modèle de gestion conciliant activités de banque universelle et d'expertise agricole. Et parmi les stratégies structurantes nationales, figure évidemment le Plan Maroc Vert. Les réalisations de la banque à ce niveau ont largement dépassé les objectifs fixés. Elles s'élèvent à 71,5 milliards

de DH à fin 2020, plus que les engagements pris par la banque lors du lancement de chacune des différentes phases du plan. Un financement qui a touché toutes les filières et toutes les régions du Royaume, notamment les projets d'extension des superficies de plantations en agrumes, en oliviers, en palmiers-dattiers et autres filières arboricoles. Le Crédit Agricole a également financé des projets d'irrigation,

de production de viandes rouges, le secteur laitier...

Le Plan Maroc Vert a instauré une véritable dynamique d'investissement dans le secteur agricole, boosté par le programme des subventions étatiques qui sont souvent conséquentes. La moyenne des décaissements des crédits aux agriculteurs est passée de 2,5 à 3,5 milliards de DH par an avant 2008 à 5,98 milliards de DH entre 2009 et 2020. Après 2020, qui correspond à la clôture de la stratégie verte nationale, le rythme de décaissement des crédits à l'agriculture a augmenté pour coller à la demande des acteurs du secteur. Les débloquages se sont élevés à 8,24 milliards de DH en 2021 et 9,58 milliards de DH en 2022. Ils concernent pratiquement toutes les filières: céréales, primeurs, agrumes et olives, fruits rouges, avocatiers, caroubiers, palmiers dattiers, élevage laitier et viandes rouges... □

Hassan EL ARIF



LA NOUVELLE CITROËN C4X

La puissance du calme



Boîte de vitesses automatique de série

Volume de coffre 510 L

Suspensions à butées hydrauliques progressives®

À partir de
1769 DH /mois

Crédit gratuit disponible

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VEUILLEZ CONTACTER LE

08 02 00 43 45

Tracteurs neufs

Les ventes tombent à un niveau jamais enregistré

■ Il faut remonter 30 ans en arrière pour retrouver ce volume

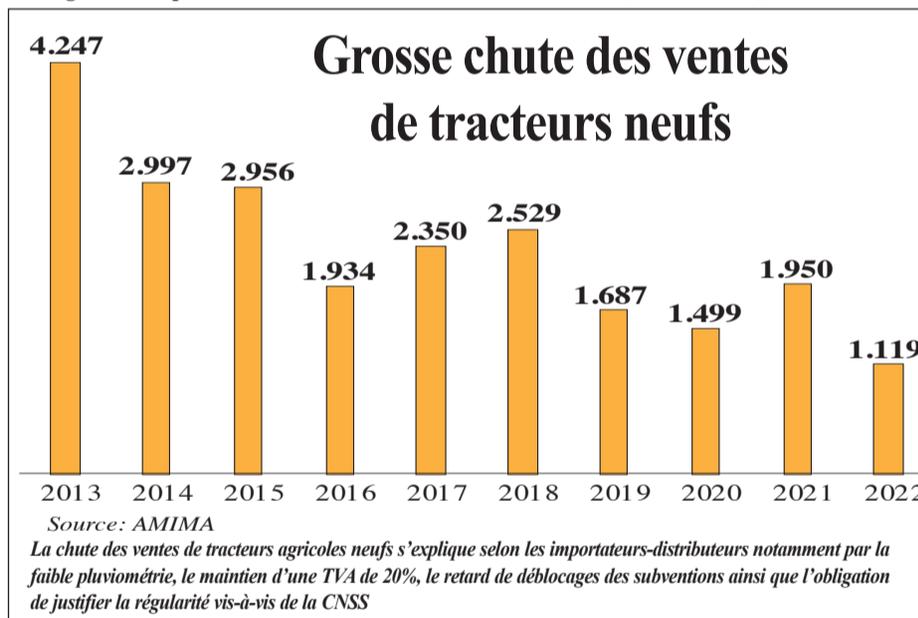
■ Pour de nombreux agriculteurs, la location ou le 2e main constituent des options idéales

■ Les distributeurs réclament des mesures contre les importations de matériel d'occasion

LES importateurs-distributeurs de matériel agricole continuent de broyer du noir. En 2022, les ventes de tracteurs agricoles neufs n'ont pas dépassé 1.119 unités contre 1.950 un an auparavant. Soit une baisse de 43%. Il faut remonter 30 ans en arrière pour retrouver ce volume de ventes. Si bien que l'Association marocaine des importateurs du matériel agricole (AMIMA) a exprimé une première fois sa détresse en février dernier (Cf. L'Economiste n°6463 du 28/02/2023) avant d'opérer une nouvelle sortie médiatique, vendredi 28 avril. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la situation. A commencer par la faible pluviométrie enregistrée par le Royaume au cours de ces dernières années, en particulier le déficit de pluie au cours de la campagne agricole 2021-2022. Mais les fluctuations pluviométriques ne sont pas les seuls facteurs derrière la bérézina que connaît la distribution de matériel agricole. L'association évoque «la difficulté qu'éprouvent les agriculteurs pour accéder aux outils de financement» ainsi que «le retard de déblocage des subventions». Il semble aussi que les nouvelles dispositions d'octroi des accords de subvention en rapport avec l'assurance maladie obligatoire aient également freiné l'approvisionnement des agriculteurs en matériel agricole pendant la période des labours. Le dossier de demande de subvention comprenant obligatoirement une attestation d'affiliation à la CNSS et de régularité par rapport au paiement des cotisations. Une exigence qui s'explique par le fait que le Royaume soit engagé dans la généralisation de la couverture sociale et que tout le monde doit y adhérer. Selon l'association, «les formalités nécessaires à l'obtention de ces attestations alourdissent davantage le processus d'achat du matériel agri-



L'Association des importateurs de matériel agricole (AMIMA) affirme que «le matériel d'occasion engendre des pertes de récolte et des rendements médiocres» (Ph. L'Economiste)



cole». Dans son dernier communiqué daté du 28 avril, l'AMIMA affirme également que «l'instauration, le 28 janvier 2023, de la TVA à l'importation sur le matériel agricole et son maintien à ce jour, constituent un fardeau pour les importateurs». En effet,

ils doivent s'acquitter de cette taxe à l'importation et «attendre ensuite son remboursement pendant une longue période».

La suppression de la TVA sur les tracteurs serait-elle suffisante pour relancer les ventes de tracteurs neufs?

Pessimisme pour 2023

LES importateurs-distributeurs de matériel agricole sont pessimistes pour l'année 2023 en raison notamment du changement ayant touché les modalités d'importation du matériel en exonération de TVA, qui a été accordé aux seuls agriculteurs sur présentation d'une attestation de la Direction générale des impôts. Ce qui «aurait quasiment bloqué les ventes jusqu'à son annulation le 20 avril» en réponse aux doléances des opérateurs, perturbés par le nouveau processus d'acquisition du matériel agricole en exonération de TVA (Cf. L'Economiste n° du 26/04/2023).

Ainsi, au terme du premier trimestre 2023, seuls 142 tracteurs neufs ont été vendus, soit une baisse de 45% par rapport à la même période de 2022 et 52% par rapport à la moyenne des dernières années. Si la tendance baissière se maintient, la profession s'attend à finir l'année avec un volume de 600 unités vendues, soit le plus faible des 30 dernières années. □

Il faudrait peut-être réaliser une étude pour déterminer les besoins du marché en machinerie agricole et identifier les raisons qui empêchent les agriculteurs d'acheter des tracteurs neufs.

Sur un autre segment de matériel agricole, l'association affirme que les ventes d'ensileuses, de moissonneuses-batteuses et de presse à paille sont nulles. Les agriculteurs préfèrent se rabattre sur les machines d'occasion ou la formule de la location. D'ailleurs, des dizaines de machines agricoles d'occasion, dont des tracteurs, des moissonneuses-batteuses, sont proposées à la vente sur internet et les intermédiaires. «Si aucune mesure n'est prise pour contrecarrer, les importations de tracteurs d'occasion augmenteront de façon encore plus importante et plus rapide, se dirigeant ainsi vers la situation des importations des moissonneuses batteuses d'occasion qui représente depuis plusieurs années près de 100% des acquisitions de ce type de matériel tels que les statistiques du même Office le montrent».

L'association reste silencieuse sur les statistiques relatives aux importations d'engins agricoles de seconde main. En même temps, les pouvoirs publics ne pourraient interdire ces importations qui répondent aux besoins et qui sont également conformes au pouvoir d'achat des agriculteurs. L'association propose d'interdire l'importation des engins de plus de 5 ans à l'image des véhicules de tourisme, mais est-ce que la durée de vie d'un tracteur, par exemple, est la même que celle d'une voiture de tourisme? De plus, les importateurs-distributeurs suggèrent par la même occasion que «ces engins roulants fassent l'objet de la délivrance obligatoire de certificat de dédouanement et d'immatriculation».

Elle recommande également la suppression de la TVA à l'importation du matériel à usage exclusivement agricole (articles 92-I-5° et 123-15° du code général des impôts) et «des déblocages suffisants et fréquents des fonds de subvention».

Il faut croiser les doigts pour que la tenue du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), après trois années d'absence, apporte un nouveau souffle au business du matériel agricole. □

Hassan ELARIF



Des drones dans le ciel des champs

• Ils permettent une économie de temps et de coûts

ON connaissait leurs usages militaire, de surveillance, ou dans la cartographie et les repérages de décors naturels pour le cinéma. Aujourd'hui, progrès oblige, ils sont utilisés dans le secteur agricole.

En effet, des drones ont été spécialement conçus et mis au point pour aider les agriculteurs à surveiller et à gérer leurs cultures de manière plus efficace et plus précise. Ils sont équipés de caméras et de capteurs pouvant être utilisés pour capturer des images et des données précises sur les cultures, y compris la hauteur des plantes, la densité, la santé des cultures, la température et l'humidité. Ils peuvent voler de manière autonome sur des distances relativement longues et pour des périodes de temps prolongé, ce qui leur permet de couvrir de vastes zones de cultures et de



Aujourd'hui, l'utilisation de drones dans les activités agricoles a gagné du terrain au Maroc. La technologie s'est avérée être un outil précieux pour améliorer l'efficacité, la précision et la sécurité des opérations agricoles (Ph. DR)

collecter des données plus précises quelles que soient les conditions météorologiques.

Les drones agricoles sont surtout utilisés pour la pulvérisation des produits phytosanitaires nécessaires aux cultures de manière plus efficace que les méthodes traditionnelles.

Il y a quelques décennies, on avait recours aux petits avions monoplace

pour effectuer les opérations d'épandage des engrais ou de pulvérisation des herbicides et autres pesticides et insecticides. Mais cela ne pouvait se faire que dans les zones agricoles où se situe un aéroport à proximité.

Aujourd'hui, explique un expert, l'utilisation de drones dans les activités agricoles a gagné du terrain au Maroc. La technologie s'est avérée être

un outil précieux pour améliorer l'efficacité, la précision et la sécurité des opérations agricoles. Résultat: les agriculteurs disposent, désormais, d'une vue d'ensemble de leurs cultures et de leurs terres, et de données détaillées sur l'emplacement, la taille et la santé de leurs cultures. Cela leur permet d'adopter une approche plus précise et éclairée de leurs opérations agricoles, ce qui leur permet d'augmenter leurs rendements et de réduire leurs coûts.

Les spécialistes de la question estiment que «le recours à ces aéronefs obéit à un objectif clair: économiser l'eau et les produits de traitement en faveur de l'environnement et de l'agriculteur». Ils représentent ainsi «un outil efficace et durable» pour une agriculture d'avenir. Économies en temps, en eau et en énergie, «les drones permettent le traitement de 100 hectares par jour et par drone, contre deux hectares par jour en traitement manuel». □

J.E. HERRADI

Royaume du Maroc

RÉGION SOUSS MASSA

أرض التميز
oRoN I +DoloUt
TERRE D'EXCELLENCE

شارع الجنرال الكتاني، ص.ب 454 - أكادير 80 000 - المغرب
Av. Général El Kettani - BP 454 - Agadir 80 000 - Maroc
Tél : 00212 5 28 82 17 99 • Fax : 00212 5 28 82 18 33
contact@soussmassa.ma - Fb: conseil régional souss massa

WWW.SOUSSMASSA.MA

Lait: Un plan de relance pour la filière

■ Il est en cours de préparation par le ministère de tutelle et l'interprofession

■ Objectif: faire face aux défis conjoncturels dont la pénurie d'eau

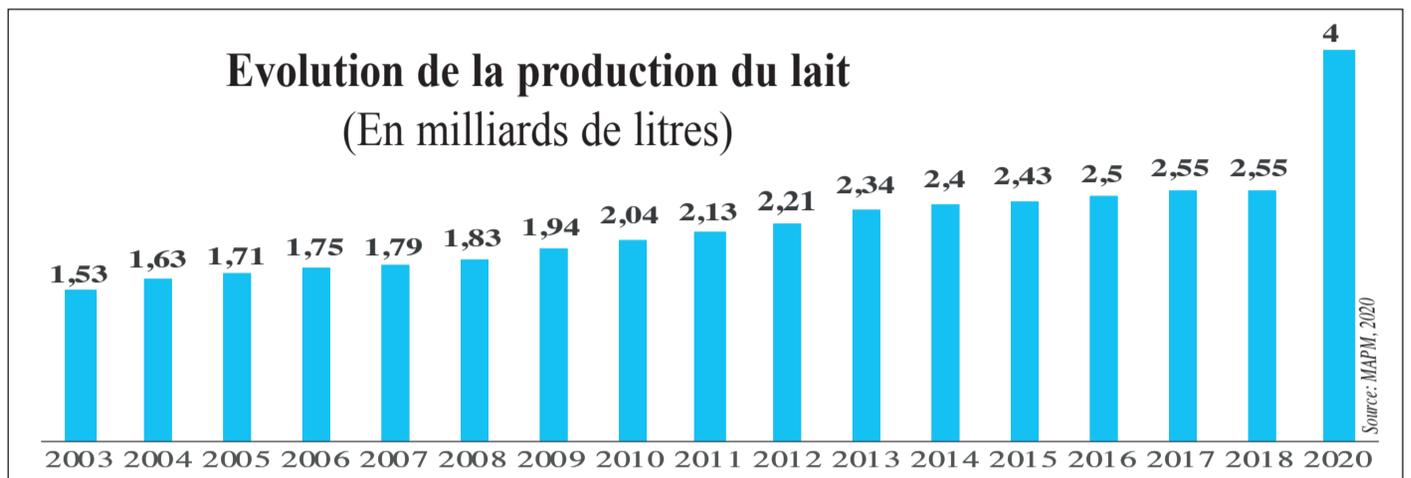
UN plan de relance multidimensionnel pour la filière laitière est en cours d'élaboration par le ministère de l'Agriculture et l'interprofession. L'objectif est de faire face aux défis conjoncturels notamment la sécheresse. En effet, ces dernières années, la filière lait a été frappée de plein fouet par le manque de ressources en eau.

«Notre activité laitière a été fortement impactée par une longue sécheresse. La situation a été aggravée par les effets négatifs de la pandémie du Covid-19 et la hausse vertigineuse des prix, ces dernières années, accentuée par la guerre en Ukraine», déplore la Fédération Maroc Lait.

Résultats: pénurie d'aliments fourragers, réduction du nombre de vaches laitières en production, envolée des prix des intrants de base entrant dans l'alimentation des vaches laitières, des énergies, du coût du transport, des embal-

49 millions de journées de travail/an

DU point de vue économique, le poids de la filière est évalué à 9,1 milliards de DH de chiffre d'affaires. Sur le plan social, la filière génère 49 millions journées de travail par an. Elle constitue une source de revenu pour 1,4 million de personnes et bénéficie principalement aux petits éleveurs (moins de 10 vaches) puisqu'ils constituent 90% du total des élevages et contribuent à hauteur de 70% de la production laitière. Des réalisations accomplies aussi grâce au soutien financier accordé dans le cadre du contrat-programme pour le développement des industries agroalimentaires pour la période 2017-2021. □



lages ... Une conjoncture qui a mis à mal la filière. Une baisse du cheptel et du lait d'environ 20% en 2022 par rapport à l'avant-crise (2019). Selon la Fédération interprofessionnelle «Maroc Lait», cette nouvelle feuille de route vise à faire face aux défis conjoncturels et d'atteindre les objectifs tracés dans la stratégie Génération Green.

Il s'agit d'abord de consolider les acquis remarquables du Plan Maroc vert. Puis, pérenniser le développement de la filière.

En 2009, la filière lait a bénéficié d'un contrat-programme dans le cadre du Plan Maroc vert pour un montant global d'investissement de 12 milliards de DH. Des objectifs ambitieux ont été tracés dans le plan d'action notamment en termes de production. A cette fin, une restructuration de la chaîne de valeur était nécessaire pour le développement de la filière depuis l'élevage jusqu'à la transformation. Il a fallu d'abord augmenter le taux de race améliorée dans le cheptel national, via l'encourage-

ment de l'utilisation de l'insémination artificielle. Des incitations financières ont été mises en place pour l'importation des génisses de race pure, et ce à hauteur de 4.000 DH par tête. Des subventions ont également été accordées pour encourager la production locale des génisses, de l'ordre de 5.000 DH par tête.

En 10 ans, les réalisations accomplies sont remarquables. Le cumul des génisses importées a atteint 125.000 vaches en 2018 et le nombre d'inséminations artificielles réalisées chez les bovins a atteint 610.000 inséminations.

Cela représente 76% des vaches améliorées qui ont bénéficié de l'insémination artificielle. Le cheptel laitier a augmenté pour passer de 1,55 à 1,82 million de têtes. La production laitière, elle, est passée de 1,7 à 2,55 milliards de litres soit une hausse de 52% entre 2008 et 2019, selon les chiffres de la Fédération interprofessionnelle «Maroc Lait». □

Khadija SKALLI



Le gouvernement à la rescousse de la filière

POUR faire face à la crise de la filière lait, des mesures urgentes ont été mises en place. C'était lors d'une réunion tenue, en octobre 2022, par le ministère de l'Agriculture avec les représentants de la Fédération Maroc Lait. Il a été également question d'activer des actions à court, moyen et long terme pour redresser la filière durant les prochaines années. Ainsi, les éleveurs ont bénéficié de subvention des aliments composés, de l'exonération de la TVA sur l'importation des aliments simples et l'exonération des taxes et droits de douane des bovins importés, destinés à l'abattage. Ils ont aussi profité de l'exonération des taxes et droits de douanes des génisses importées d'autres continents que l'Europe et les Etats-Unis.

Les autorités ont également interdit l'abattage des femelles laitières et accordé une subvention d'un contingent de lait en poudre et beurre destinés à la production des dérivés.

De son côté, la fédération interprofessionnelle s'est engagée à augmenter les prix payés aux éleveurs (plus de 20% sur une année) pour les aider à faire face à l'augmentation des tarifs des aliments et maintenir ainsi leur cheptel. Il a été aussi décidé de mettre en place «les bases pour la création d'une filière fourragère». «Le projet vise à assurer une alimentation de base du cheptel laitier et constituer des réserves fourragères en période de sécheresse», souligne Mohammed Raita, chargé auprès du président de «Maroc Lait» de la gouvernance, la coordination et de la communication. □

DES PRODUITS SAINS À LA QUALITÉ CONTRÔLÉE



DE LA FERME AU MAGASIN

#mieuxmangermaintenant



www.marjane.ma



Viandes rouges

Des défaillances plombent le système



Les Marocains consomment en moyenne 17,2 kg de viandes par habitant par an. Selon la FAO, la moyenne mondiale de la consommation de viandes, tous types confondus, est de 42,4 kg par habitant par an (Ph. L'Economiste)

■ Si l'amont est bien maîtrisé, c'est au niveau de l'aval que le bât blesse

■ La récurrence des sécheresses a mis à nu les fragilités

■ Plaidoyer pour renforcer les conditions d'abattage, d'hygiène, de traçabilité ...

DEPUIS quelques années, les viandes rouges sont devenues une composante essentielle des repas du Marocain. Avec le renforcement du pouvoir d'achat des ménages, depuis quelques décennies, les Marocains consomment davantage de viandes rouges. En 2019, la consommation des Marocains était de 17,2 kg par habitant par an. Selon la FAO, la

moyenne mondiale de la consommation des viandes, tous types confondus, est de 42,4 kg par habitant par an. La même année, la filière des viandes rouges a enregistré une production de 606.000 tonnes. Ce qui permettait une couverture des besoins à hauteur de 98%. Parallèlement, cette filière revêt aussi une importance socioéconomique capitale, dans la mesure où elle contribue à la sécurisation de la trésorerie des petits et moyens agriculteurs et à la dynamisation de l'économie rurale. L'importance de ce secteur réside également dans sa contribution au PIB agricole, qui avoisine 15%. C'est aussi un secteur employeur, avec la création d'environ 44 millions de journées de travail par an.

La mise en place et le développement d'une filière d'élevage intensif ambitionnait d'éviter, ou du moins limiter les importations. L'amont de

la production est considéré comme «bien maîtrisé», mais le maillon de la commercialisation reste confronté à plusieurs défis qui impactent la performance du secteur. Sauf que la récurrence des épisodes de sécheresse s'est traduite par une baisse de l'offre, et par conséquent, une hausse des prix de vente au kilo.

■ Importations

L'une des mesures déployées par le gouvernement pour atténuer la flambée des prix chez les bouchers: la suspension des droits de douane et la suppression de la TVA à l'importation de bovins, notamment du Brésil, de l'Argentine et d'autres pays. L'arrivée des premiers bovins avait suscité une polémique autour la qualité de ce type de viande.

La polémique sur la qualité de la viande rouge, qui provient principalement du Brésil, enfle. Des voix

s'élèvent pour pointer du doigt ces bovins, importés pour rétablir l'offre sur le marché local et tirer à la baisse le prix du kilo. Le ministère de l'Agriculture fait le point sur cette opération. Durant les premières semaines de cette décision, le Maroc a importé 20.000 bovins et 7.500 ovins, destinés à l'abattage. Deux autres cargaisons étaient programmées pour le mois d'avril.

Face à la polémique autour de la qualité de cette viande, le gouvernement a assuré qu'un contrôle rigoureux est opéré par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Des conditions sanitaires ont été d'ailleurs fixées pour l'admission de ces bovins sur le territoire national. Parmi les nouvelles races importées, celle en provenance du Brésil. Les bovins y sont nourris essentiellement d'herbes. D'ailleurs, le Brésil exporte dans le monde entier près d'un million de têtes de bovins et près de 2,5 millions de tonnes de viandes par an.

■ Difficultés

Plusieurs efforts ont été menés durant les dernières années pour développer la filière, notamment à travers le soutien apporté à l'amélioration génétique, à la production et au développement d'unités modernes d'élevage bovin, ovin et caprin.

Globalement, la filière des viandes rouges souffre d'une série de dysfonctionnements déjà pointés par différents rapports. C'est ce qui limite la portée des efforts visant à assurer une quasi-autonomie en matière d'approvisionnement en viandes rouges. Ces difficultés apparaissent particulièrement au niveau de l'aval. Cette filière dispose de 184 abattoirs municipaux, de 693 tueries rurales, de 5 abattoirs privés agréés et environ 700 souks à bestiaux. Néanmoins, la vente reste peu organisée. Cela concerne notamment les conditions d'abattage qui ne respectent pas les exigences sanitaires, en particulier dans les souks hebdomadaires, la multiplication des intermédiaires au niveau de la commercialisation, la faiblesse du tissu des abattoirs privés agréés répondant aux conditions de sécurité sanitaire, en plus de la persistance de pratiques spéculatives, surtout lors de certaines occasions comme Aid Al Adha. □

M.A.M.

Mise à niveau

CONTRAIREMENT à la filière avicole, le Maroc n'exporte pas de viandes rouges. Sur ce point, la refonte de certaines lois est nécessaire pour renforcer l'ouverture de la filière des viandes rouges sur l'export, en intégrant le zonage sanitaire par région. Mais avant de s'ouvrir sur l'international, il est important d'abord de combler les besoins au niveau local. Plusieurs recommandations ont été formulées par des instances constitutionnelles. Cela concerne notamment la mise à niveau des tueries traditionnelles et le renforcement du système de sécurité sanitaire, particulièrement en termes de traçabilité, d'hygiène, de contrôle de la provenance... □



Aviculture

Les capacités de production dopées par le Plan Maroc vert

■ La filière a dépassé l'autosuffisance et s'exporte en Afrique subsaharienne

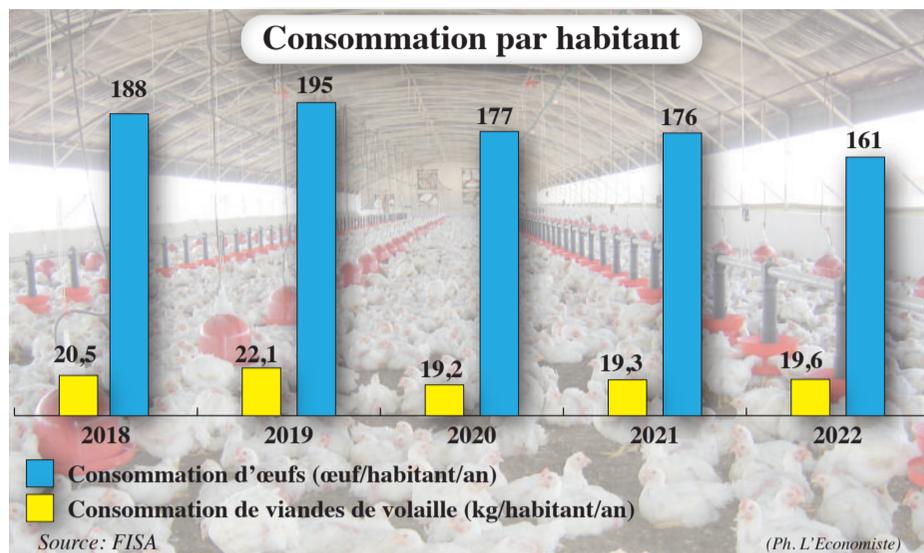
■ Plusieurs investissements nationaux au Sénégal, Mauritanie et au Mali

■ Une expérience-pilote à Nouaceur pour la mise à niveau des tueries traditionnelles

DE tout temps, la filière avicole a compté sur ses propres ressources pour se développer. En effet, elle a toujours été portée par l'investissement privé.

«Depuis la ferme jusqu'aux points de vente en passant par les abattoirs industriels, à l'inverse de la production des viandes rouges qui dépend toujours des abattoirs municipaux», se plaît à déclarer Youssef Alaoui, président de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA).

Mais le Plan Maroc vert a quand même donné à l'industrie la courte échelle qu'il lui fallait pour monter en régime. C'est la première fois qu'elle bénéficiait d'une aide publique à l'instar des filières ovines et bovines, qui ont souvent été soutenues pour l'achat d'aliments de bétail ou la vaccination. L'aide aux aviculteurs cible l'achat de systèmes de PAD Cooling (système de refroidissement des fermes d'élevage) et



A fin 2022, la consommation de viandes de volaille s'est élevée à 19,2 kg par habitant, en hausse de 2% par rapport à 2021, mais en retrait en comparaison avec 2019, année où elle avait atteint 22,1 kg par habitant. Pour sa part, la consommation d'œufs a fléchi de 9% entre 2021 et 2022. Là encore, en baisse en comparaison avec 2019, année où elle était de 188 unités par habitant

le financement à hauteur de 10% des projets d'abattoirs à hauteur de 3 millions de DH. Ce qui a permis de booster les capacités de production. Ainsi, à fin 2022, la production nationale de viande de poulet de chair a atteint 535.000 tonnes, en hausse de 11% par rapport à l'année précédente. Quant à la production annuelle de poussins d'un jour type chair, elle s'est élevée à 470 millions d'unités, en augmentation de 11% également en comparaison avec 2021. Pour sa part, le secteur traditionnel a contribué, à fin 2022, à la filière à hauteur de 50.000 tonnes de viandes de volaille et 800 millions d'œufs.

Le poulet de chair vif sortie ferme dans la région de Casablanca

à fin mars se négociait à 15 DH kg h/kg contre 15,52 DH à fin mars 2021, en baisse de 3%. En revanche, le cours moyen de l'œuf gros calibre a bondi de 30% pour se vendre à 1,30 DH contre 1 DH un an auparavant.

Par ailleurs, «95% de la capacité de production avicole actuelle est agréée, mais les autres filières, à savoir l'abattage industriel et la production de poussins, sont à 100% agréés. Nous travaillons actuellement sur les maillons de la distribution», souligne Youssef Alaoui, président de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA) et président du groupe parlementaire CGEM.

L'aviculture est un des rares sec-

teurs où le Maroc atteint son autosuffisance alimentaire. Elle représente «plus du tiers des protéines animales dans la ration alimentaire moyenne du consommateur marocain». Elle peut même se targuer de s'exporter.

Sur un autre chapitre, le secteur avait toujours peiné pour exporter. Ce n'est pas le cas puisque l'activité exporte depuis quelque temps en Afrique subsaharienne. «Nous exportons 1 million de poussins par semaine vers plusieurs destinations africaines. De plus, certains opérateurs ont même investi au Sénégal, en Mauritanie et au Mali», souligne-t-il. Il en va de même pour l'Europe qui commence à s'ouvrir aux produits avicoles nationaux. La Fédération a longtemps bataillé pour décrocher son visa pour l'Europe. Et depuis un an, elle a la possibilité d'exporter des préparations à base de volaille telles que la charcuterie, ou des plats à base de volailles avec une traçabilité totale puisque le secteur est désormais régi par les lois n°49-99 et n°28-07. La première concerne la protection sanitaire des élevages avicoles, le contrôle de la production et la commercialisation des produits avicoles. La seconde régit la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Pour la Fédération avicole «c'est déjà un grand pas», même s'ils ne peuvent toujours pas exporter des poulets entiers. Mais cela ne saurait tarder, affirme le président de la Fédération. □

Hassan EL ARIF

Riyacha (Abattage non contrôlé): Une expérience pilote à Nouaceur

LE second problème qui plombe le secteur de l'aviculture reste la prolifération des tueries traditionnelles ou de l'abattage non contrôlé par les autorités sanitaires (riyacha). Ils représentent entre 80% et 90% de l'abattage. Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'approvisionnent en dehors des circuits officiels, contrôlés par l'Onssa. Mais depuis l'émission d'une circulaire conjointe des ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, ils sont désormais soumis au contrôle de l'Onssa. Ils sont éligibles à un programme de mise à niveau. Pour enclencher le processus, la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole a commencé par une expérience pilote dans la province de Nouaceur depuis environ trois mois. «Nous avons sélectionné 65 riyacha (tueries traditionnelles) de la région pour les former au



niveau du zoopole. Notre objectif est d'étendre par la suite l'expérience aux autres régions du

Maroc. Nous ne demandons pas à ce qu'ils disparaissent du jour au lendemain. Ils représentent quand même près de 15.000 de points de vente. C'est pour cela que nous avons opté pour leur mise à niveau».

Selon la Fédération, cette requalification ne nécessite pas un gros budget. Tout au plus 50.000 DH pour l'installation d'un carrelage lavable, l'achat d'une déplumeuse automatique, une table en inox, un bac d'échaudage, un autre pour la saignée et des couteaux. Les personnes intéressées peuvent recourir à un financement Intelaka, assorti d'un taux d'intérêt de 2% en milieu urbain et 1,5% en milieu agricole. Certains «riyacha» ont préféré investir par leurs propres moyens pour la mise à niveau de leur commerce. □



Oléiculture: La production

■ Aléas climatiques, augmentation considérable des intrants, insectes... les raisons

■ Crainte pour l'avenir de la filière, particulièrement les oliviers non irrigués

LES producteurs d'huile d'olive affichent la grise mine durant cette saison. Leur filière est frappée de plein fouet par la sécheresse. Ainsi, leur rendement est fortement impacté par les aléas climatiques. Au manque de pluies, s'ajoute la mouche de l'olivier qui a touché une partie des oliviers. Résultats: la production a chuté de moitié et les prix ont doublé. Selon les localités, le prix du kilo brut d'olives oscille entre 8,5 et 10 DH dans les champs, contre 3 dirhams en moyenne habituellement. Le litre d'huile d'olive est, quant à lui, passé de 45 à 80 DH. Outre la hausse des prix, les conséquences seront néfastes pour les milliers de familles qui dépendent de cette activité. La filière assure, en effet, plus de 51 millions de journées de travail par an, soit l'équivalent de 380.000 emplois permanents. Décryptage.

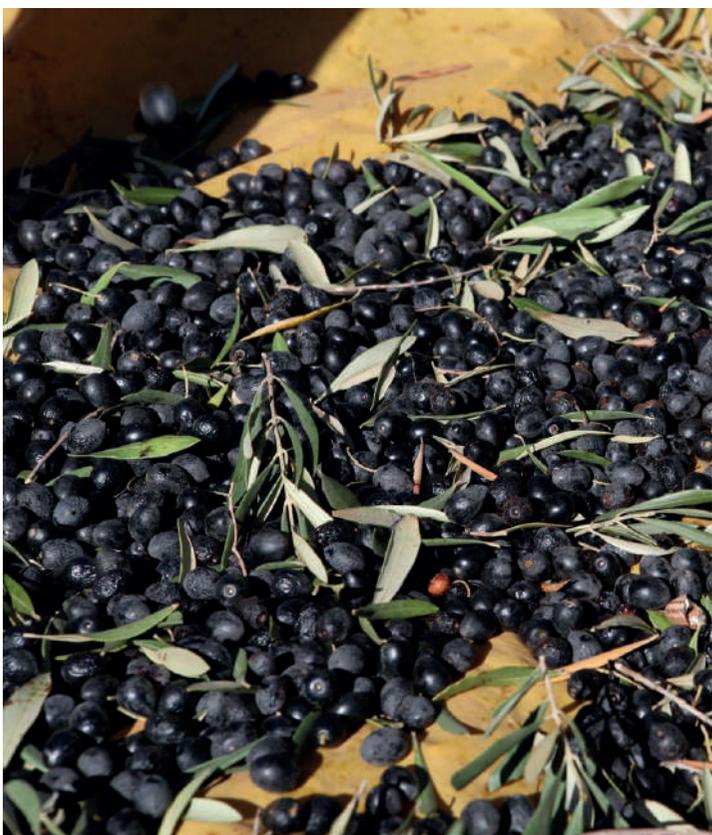


Les aléas climatiques et la mouche de l'olivier ont durement impacté le rendement (-60%). A noter que les récoltes ont été précoces et accélérées par les fortes chaleurs (Ph.YSA)

• Un fruit de petit calibre récolté

EXPLIQUANT le mécanisme de production, des oléiculteurs affirment que «la récolte de la campagne 2022-23 a démarré en octobre, car les olives étaient en véraison, période au cours de laquelle la couleur de l'olive vire du vert au violet, produisant une huile de bonne qualité du point de vue de l'arôme et du goût». Ceci étant, «à cause de la sécheresse, nous avons récolté un fruit de petit calibre et dont naturellement le jus trituré est réduit», ajoutent-ils. Aussi, la qualité de la production d'huile a diminué, car les récoltes ont été précoces et accélérées par les fortes chaleurs. Situation qui a également impacté le rendement en huile (20 litres par quintal).

Pour y remédier, le ministère de l'Agriculture se penche sur le développement de la production bio. Outre une assistance technique, le département de Sadiki entend identifier les groupements producteurs dont certains adhérents vont s'engager dans la conversion au bio et délimiter une superficie de 1.000 ha au minimum, prête à être certifiée dans la première année de culture. Pour ce qui est des agriculteurs individuels engagés dans le bio, de nouveaux groupements seront créés afin d'initier les pratiques du bio, en se basant sur des guides clairs et simples et des fiches de suivi et d'autocontrôle. Signalons enfin que l'opération de reconversion de 2.500 ha de céréales en olivier a déjà démarré. L'ambition étant d'atteindre un rendement de 3 tonnes/ha d'olives en année de croisière. Améliorer la marge brute des agriculteurs pour atteindre 12.000 DH/ha, et créer environ 70.000 journées de travail supplémentaires et protéger les versants contre l'érosion par l'aménagement en banquettes figurent en priorité. □



à la baisse, les prix à la hausse

• Une baisse drastique de la production



LA campagne oléicole 2022-2023 a subi une baisse drastique, en raison d'une sécheresse grave et dévastatrice jamais vue au Maroc depuis plus de 40 ans. Des températures élevées et des journées très chaudes au printemps et en été 2022, auxquelles s'est ajouté le manque de pluie. Les estimations actuelles des opérateurs de la filière oléicole

marocaine, après la récolte, font état d'une production de moins de 75% par rapport à la production de l'année dernière estimée à 140.000 tonnes pour une superficie globale estimée à 1.220.000 ha. Actuellement les prévisions sont de l'ordre de 30.000 à 40.000 tonnes d'huile d'olive. «Nous avons enregistré une courte campagne. De nombreuses unités de trituration sont restés fermés. Cependant, quelques oliveraies rares de variétés étrangères en irrigué ont présenté des productions intéressantes», explique Dr Noureddine Ouazzani, responsable de l'agropole-olivier de Meknès. «La sécheresse structurelle que nous subissons nous fait craindre pour l'avenir des oliviers non irrigués au Maroc. Les choses s'annoncent aussi très mal pour le coût de production de l'huile d'olive. Les augmentations générales des intrants et, en particulier, l'énergie, le transport de la main-d'œuvre, les matières auxiliaires etc, représentent une augmentation considérable des coûts de production de l'huile d'olive, qui peuvent se situer entre 30 et 40 % en moyenne», ajoute-t-il. □

• Augmentation des coûts aussi

LES oléiculteurs, cultivant des terrains non irrigués, constatent une baisse de leur production de plus de 60% par rapport à une année «normale». S'agissant des terrains irrigués, le rendement est impacté à hauteur de 30%. «Cette baisse est due, entre autres, à un moustique qui ravage le fruit», déplore Mohamed, un petit agriculteur de Fès. Ce dernier a d'ailleurs sollicité l'appui de la Fondation Green Open-Lab (initiatrice de «Firma Tech», projet novateur d'agriculture technologique) pour une solution technologique. «Nous travaillons sur une sorte de capteur qui alerterait les agriculteurs en cas de présence de mouches ou d'autres ravageurs», indique Amine Zarouk, président de la fondation. Et d'ajouter: «Nous avons fait nos preuves dans plusieurs domaines techniques complexes, en mettant nos talents au service de l'innovation d'autres pays. Aujourd'hui, il est temps de faire notre 'Upgrade' et passer à l'étape suivante: utiliser nos compétences pour produire des solutions innovantes qui feront rayonner le Maroc». Pour rappel, la région Fès-Meknès compte une superficie oléicole de 340.000 ha, dont plus de 295.000 ha de terres bour. Après une récolte record de 200.000 tonnes d'huile d'olive enregistrée lors de la campagne agricole 2021/22, cette région ne devrait produire que quelque 90.000 à 100.000 tonnes. «Les huileries industrielles sont impactées par une augmentation marquée des coûts et une baisse de la production d'huile d'olive, sans parler de la qualité. Cette situation a beaucoup perturbé le marché de l'huile d'olive local. D'où une augmentation exceptionnelle du prix de l'huile d'olive qui a atteint dans certaines zones oléicoles 80 DH/litre», explique-t-on. □



Youness SAAD ALAMI

Les Marocains consomment peu d'huile d'olive

GRÂCE à sa production annuelle, le Maroc rivalise avec les producteurs mondiaux, occupant la 5^e place avec une récolte d'environ 140.000 tonnes. Selon le Conseil oléicole international (COI), la production mondiale de l'huile d'olive de la campagne 2021-2022 est estimée à environ 3.098.500 tonnes, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à la campagne précédente. Les importations et les exportations sont estimées à plus d'un million de tonnes respectivement. La consommation mondiale pourrait atteindre 3.214.500 tonnes, ce qui supposerait une augmentation de 2,9 % par rapport à la campagne précédente. Signalons que la consommation mondiale d'huile d'olive a augmenté de plus 96 % entre les saisons 1990/91 à 2021/2022. □



MEDZ

GROUPE CDG

ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

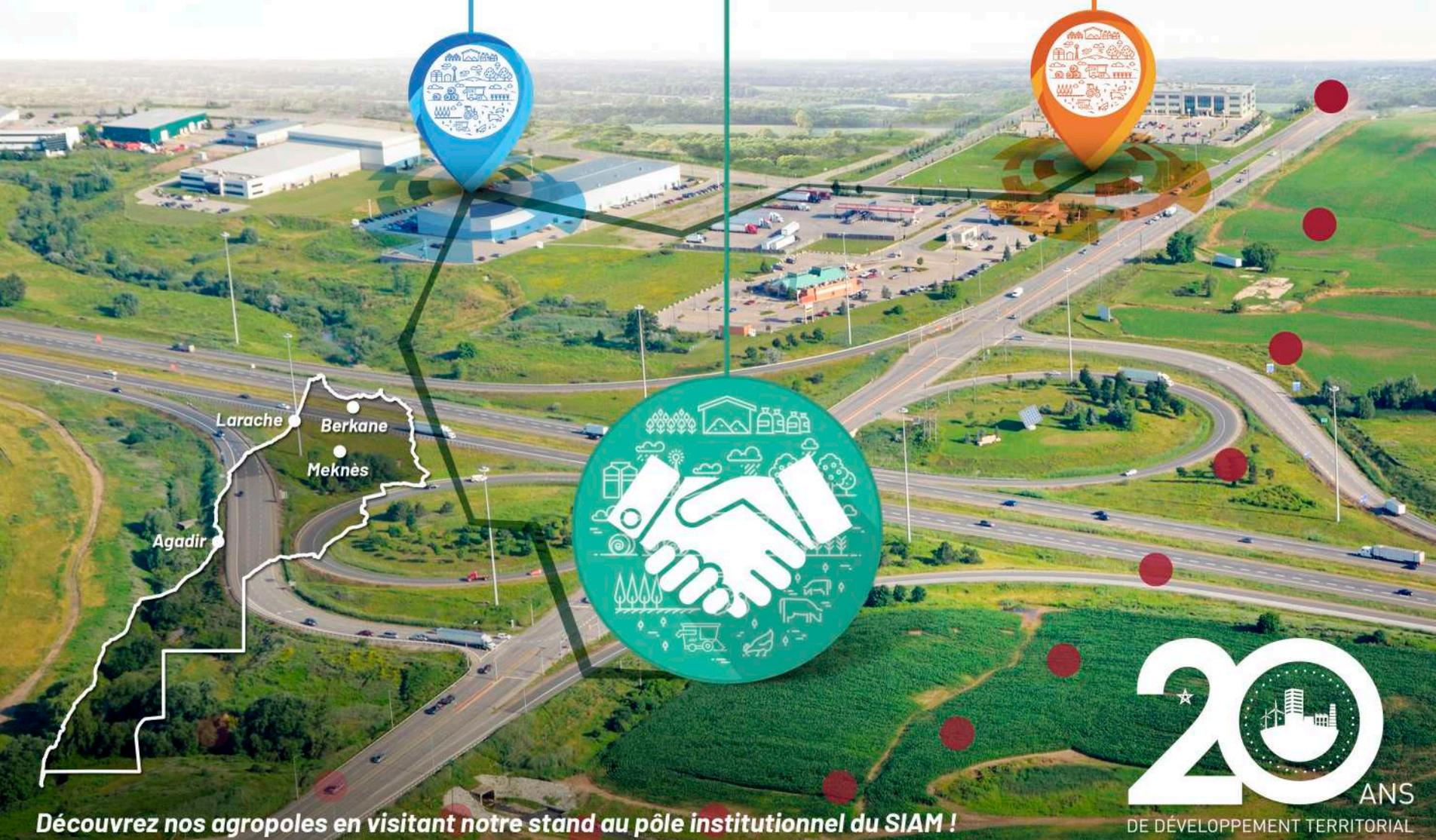


SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC

MEDZ, PARTENAIRE DE LA STRATÉGIE GENERATION GREEN

4 AGROPOLES POUR VALORISER VOS INVESTISSEMENTS AGRO-INDUSTRIELS

DES LOTS DE TERRAINS INDUSTRIELS VIABILISÉS



Découvrez nos agropoles en visitant notre stand au pôle institutionnel du SIAM !

20 ANS
DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

AGROPOLIS

BERKANE
MEDZ EST
Agropole de Berkane

AGROPOLE
SOUSS MASSA

AGROPOLE
DU LOUKKOS



/COMPANY/MEDZ

/MEDZMOROCCO

/MEDZMOROCCO

SHOWROOM@MEDZ.MA

+212 537 57 66 78

WWW.MEDZ.MA